



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances

FINA • NUMÉRO 033 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 20 septembre 2016

Président

L'honorable Wayne Easter

Comité permanent des finances

Le mardi 20 septembre 2016

•(1535)

[Traduction]

Le président (L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.)): La séance est ouverte. L'audience d'aujourd'hui commence par les consultations prébudgétaires en prévision du budget de 2017.

Nous accueillons MM. Saunderson, Meddings et Dunford, du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien.

Bienvenue à vous.

N'étant pas sûr que ces questions vous aient été transmises, je vous dirai pour commencer que nos consultations prébudgétaires portent entièrement sur la croissance économique. Comment l'assurer? Quelles sont les mesures fédérales propres à aider l'ensemble des régions et secteurs d'activité à atteindre leurs objectifs en matière d'expansion, d'innovation et de prospérité et, de la sorte, à contribuer à la croissance économique du Canada? Voilà l'essentiel de notre thème. C'est dans ce contexte que nous avons invité tous les organismes de développement régional dans les provinces à venir s'exprimer.

Vous avez la parole. Sauf erreur, 10 minutes vous ont été accordées. Nous devons donc vous les consentir. À vous.

M. Jim Saunderson (sous-ministre adjoint, Région de l'Alberta, ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien): Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour à tous. Je m'appelle Jim Saunderson et je suis le sous-ministre adjoint de Diversification de l'économie de l'Ouest canadien pour la région de l'Alberta.

Je suis accompagné aujourd'hui par James Meddings, sous-ministre adjoint aux politiques et à l'orientation stratégique, et Ryan Dunford, directeur général intérimaire aux politiques et à l'orientation stratégique. Il vient d'Edmonton, tout comme moi.

[Français]

Membres du Comité, j'aimerais vous remercier de m'avoir invité à m'adresser à vous aujourd'hui. Puisque je suis le premier représentant de mon ministère à prendre la parole, j'aimerais vous donner un aperçu de notre organisation.

[Traduction]

Diversification de l'économie de l'Ouest, ou DEO, comme nous nous plaisons à l'appeler, a été créée en 1987 et elle a comme mandat de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest. L'administration centrale de DEO est située à Edmonton et elle a des bureaux dans chacune des quatre provinces de l'Ouest, ce qui lui permet d'établir de solides partenariats sur le terrain avec les gouvernements provinciaux, l'industrie, les organismes sans but lucratif et les organisations autochtones, sans oublier le milieu universitaire.

Le ministère a quatre priorités, sur lesquelles je reviendrai plus tard: l'innovation, le commerce et l'investissement, la croissance

économique des Autochtones et l'approvisionnement en matière de défense. Pour agir en fonction de ces priorités, nous proposons trois programmes principaux.

Nous avons d'abord l'Initiative d'innovation dans l'Ouest, qui offre des contributions remboursables à des sociétés à but lucratif pour les aider à commercialiser leurs technologies nouvelles. Il y a ensuite le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest, qui propose des contributions non remboursables aux organismes sans but lucratif, dont des établissements d'enseignement postsecondaire, pour investir dans des projets qui appuient les priorités de DEO. Troisièmement, il y a le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien, regroupant 100 organismes sans but lucratif qui dispensent des services et proposent des prêts aux petites entreprises partout dans l'Ouest. Bien entendu, DEO s'occupe également du volet Ouest canadien de programmes nationaux, lorsqu'on l'y invite, et notamment du programme des célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération, l'an prochain.

[Français]

Cependant, le but de ma comparution aujourd'hui est de vous parler de l'économie albertaine.

Après de nombreuses années de forte croissance économique, la conjoncture en Alberta a changé énormément. Entre 2008, année de la récession, et 2014, l'économie albertaine a augmenté de près de 20 %, ce qui représente plus du double de la moyenne nationale.

[Traduction]

La population albertaine a augmenté pour atteindre les 4,2 millions d'habitants, ce qui la place tout juste derrière celle de la Colombie-Britannique. Et malgré la récession, le PIB de la province est au troisième rang, derrière ceux du Québec et de l'Ontario. Nous savons tous, évidemment, que l'économie albertaine est dominée par le secteur pétrolier et gazier, qui est à l'origine de 27 % de son PIB.

Les prix de l'énergie se sont effondrés, passant d'un sommet de 107 \$US le baril en juin 2014 à environ 45 \$ aujourd'hui. Cette baisse a entraîné un repli de l'économie albertaine de quelque 3,7 % en 2015, et le recul prévu cette année, en 2016, est de 2,7 %.

Ce sera la première fois depuis 1982 que l'économie albertaine se contracte pendant deux années de suite. Le taux de chômage et le nombre de demandes d'assurance-emploi sont à la hausse tandis que les investissements fléchissent. Actuellement, le taux de chômage est de 8,4 % en Alberta, ce qui est supérieur à la moyenne nationale, et il est à peu près deux fois plus élevé qu'il y a deux ans. L'investissement total de capitaux dans le secteur pétrolier et gazier a chuté de 50 milliards de dollars entre 2014 et 2016.

Bien sûr, les résultats de 2016 ont été aggravés par les feux de forêt de Fort McMurray, qui ont causé d'importants dommages à la ville et entraîné une réduction des exportations de pétrole albertain d'environ 40 millions de barils, les usines ayant interrompu leur activité pour des raisons de sécurité. Ces feux feront baisser le PIB d'environ 0,6 % en 2016. Toutefois, selon les prévisions de 2017, le PIB devrait être d'environ 1 point plus élevé qu'il ne le serait normalement grâce aux efforts de reconstruction qui commenceront sérieusement.

[Français]

Toutefois, le tableau n'est pas entièrement sombre. La fluctuation des prix mondiaux n'est pas une expérience nouvelle pour l'industrie de l'énergie, et la plupart des analystes prévoient que les prix du pétrole se redresseront lentement au cours de l'année à venir.

[Traduction]

En fait, la production des sables bitumineux devrait augmenter et passer de 2,4 millions de barils par jour en 2015 à quelque 3,7 millions de barils par jour, les projets préalablement prévus se concrétisant.

Il importe de signaler que, lorsque nous parlons du prix du pétrole, qui était de 44 \$US ce matin, je crois, cela renvoie au prix de référence du West Texas Intermediate, pour le pétrole léger des États-Unis. Les producteurs de l'Alberta touchent environ 14 \$US de moins par baril pour leur pétrole lourd Western Canada Select. Les Albertains cherchent à améliorer la capacité de transport par pipeline non seulement pour accroître le volume des exportations, mais aussi pour attirer de nouveaux clients de sorte qu'il y ait une certaine concurrence. Il s'agit de maximiser la valeur obtenue pour les ressources de la province qui, malgré les faibles prix qui ont cours, représentaient l'année dernière 12 % des exportations canadiennes.

Il importe d'ajouter que l'industrie prend des mesures pour améliorer sa compétitivité et réduire son empreinte environnementale. Ainsi, la Canada's Oil Sands Innovation Alliance, communément appelée la COSIA, réunit les plus importants exploitants des sables bitumineux et d'autres acteurs afin de créer de nouvelles approches pour améliorer leur performance au plan environnemental. À ce jour, plus de 800 technologies ont été créées et mises en commun parmi les membres.

Bien entendu, l'économie albertaine ne se réduit pas au pétrole et au gaz. L'année dernière, en 2015, l'Alberta a été au troisième rang des plus grands exportateurs de produits agricoles et agroalimentaires, grâce à des exportations de 10 milliards de dollars et au quatrième rang pour les produits forestiers, avec des revenus de l'ordre de 3 milliards de dollars.

Quant à la valeur ajoutée, le cœur industriel de l'Alberta, près d'Edmonton, constitue l'une des grappes industrielles de premier ordre dans le monde dans les secteurs chimique et pétrochimique et dans ceux de la valorisation et du raffinage. Il a attiré jusqu'à maintenant des investissements de plus de 30 milliards de dollars provenant de plus d'une quarantaine de sociétés.

• (1540)

[Français]

Le secteur des technologies de l'information et des communications est un élément essentiel de l'économie albertaine. Il comprend près de 4 500 sociétés qui emploient environ 50 000 Albertains. L'expertise de ces sociétés s'étend de la biologie computationnelle aux systèmes mondiaux de localisation, en passant par les systèmes de gestion sanitaire et les communications sans fil.

[Traduction]

ResolutionMD est un excellent exemple. DEO a soutenu cette technologie grâce à l'Initiative d'innovation dans l'Ouest. Elle permet aux médecins de consulter l'information sur le patient, de collaborer et de faire des diagnostics au moyen d'une vaste gamme d'appareils électroniques. Cette technologie a été reconnue à l'échelle mondiale, notamment aux États-Unis, en Chine, à Hong Kong, en Europe et ailleurs.

On trouve également en Alberta un fleuron de la recherche en nanotechnologie au Canada, l'Institut national de nanotechnologie, fruit d'une initiative conjointe de l'Université de l'Alberta, du gouvernement de l'Alberta et du gouvernement du Canada. Je suis fier de dire que mon ministère a joué un rôle dans les coulisses et a participé au financement de matériel supplémentaire.

Dans la province, l'industrie environnementale est importante, elle aussi, avec quelque 1 300 entreprises dont le revenu annuel s'élève à 2,8 milliards de dollars. Ces entreprises sont actives dans la remédiation des sols, la recherche de solutions au problème des changements climatiques, le traitement de l'eau et la gestion des déchets. Un bon exemple de réussite dans la diversification de l'économie de la province est TRIUM Environmental, qui a signé récemment un accord de 40 millions de dollars pour exploiter le marché de la remédiation des sols et des eaux souterraines en Chine, avec l'aide des gouvernements fédéral et provincial.

Le secteur des sciences de la vie et des sciences pharmaceutiques a aussi son importance en Alberta. Il regroupe quelque 200 entreprises et ses revenus sont estimés à 1,5 milliard de dollars. Il s'appuie sur la capacité de recherche des universités de la province.

Il y a deux défis à relever dont je voudrais dire un mot. D'abord, l'économie albertaine demeure très dépendante du secteur pétrolier et gazier. La diversification est donc importante. Voilà pourquoi mon ministère appuie les petites entreprises innovantes pour les aider à commercialiser leurs technologies dans des domaines comme celui des appareils médicaux. Le deuxième défi est la transition qui attend le secteur pétrolier et gazier. Pour réussir, l'industrie canadienne doit réduire ses coûts et se doter de nouvelles technologies pour améliorer sa performance environnementale. Un exemple de la participation de mon ministère est l'aide qu'il a apportée à la COSIA pour établir des liens avec le secteur très dynamique des technologies propres de la Colombie-Britannique.

L'Alberta a la chance de pouvoir compter sur une population autochtone jeune et en croissance. Les Autochtones représentent environ 6 % de la population albertaine. Il importe de signaler que les entreprises appartenant à des Autochtones et exploitées par eux ont joué un rôle essentiel dans la croissance de l'économie albertaine, notamment pour l'exploitation des sables bitumineux. L'Alberta a un fort esprit d'entreprise et le potentiel de croître en élargissant la gamme de ses produits à valeur ajoutée, en améliorant l'accès aux capitaux et en favorisant la pénétration des marchés mondiaux. Le nouveau Programme d'innovation dirigé par le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique appuiera ces occasions de croissance.

En guise de conclusion, je dirai que l'économie de l'Alberta devrait commencer à se rétablir en 2017. Le soutien constant de tous les ordres de gouvernement et la coordination permettront aux entreprises et collectivités de l'Alberta de se diversifier et de croître. J'estime que mon ministère peut jouer un rôle important à cet égard.

[Français]

Monsieur le président, j'aimerais vous remercier, ainsi que les membres du Comité, de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole devant vous cet après-midi.

Mes collègues et moi serons très heureux de répondre aux questions des membres du Comité.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Saunderson.

Une note a circulé parmi les participants. Nous avons parlé au cours de séances précédentes du fait que le prix du pétrole albertain est inférieur à celui d'autres pétroles.

Passons aux questions. M. MacKinnon a sept minutes.

[Français]

M. Steven MacKinnon (Gatineau, Lib.): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Merci, messieurs, d'être parmi nous. Vous ne manquez pas de courage, car vous inaugurez une série d'audiences avec les organismes de développement régional et vous êtes les premiers sur la brèche. Mes félicitations

À titre de député du Québec, je tiens à dire — et c'est sûrement l'avis de mes collègues — que nous avons tous intérêt à remettre la main-d'oeuvre au travail, à rétablir le flux des investissements et à voir l'Alberta émerger de nouveau, après la période de prix déprimés pour les produits de base et les catastrophes naturelles qui l'ont frappée.

Merci à l'avance de ce que vous faites pour l'aider à remonter la pente.

Comme le président l'a signalé, un défi que nous avons à relever dans ces consultations prébudgétaires et avec les organismes de développement régional, c'est de trouver des moyens d'aider l'économie canadienne à croître et à innover, et peut-être de retrouver l'intention première de ces organismes. Il faut donc trouver une touche locale dans l'énigme nationale que sont le renforcement de la productivité, l'innovation et la diversification de l'économie.

Ma première question est un retour sur le passé. Nous avons connu une période assez soutenue d'investissements et des prix des produits de base relativement élevés, malgré le fameux écart de prix pour le pétrole albertain.

Qu'aurait-il fallu faire en Alberta, pendant ce cycle de prix élevés, qui aurait modifié la trajectoire observée aujourd'hui?

• (1545)

M. Jim Saunderson: La question est fascinante, et je vous en remercie.

À propos de ce que nous aurions pu ou dû faire, je ne peux m'empêcher de repenser à une vieille affiche de pare-chocs que j'ai vue lors d'un autre effondrement des prix du pétrole. C'est la quatrième fois dans ma vie que je vois les prix baisser de plus de 50 %. Elle disait à peu près ceci: Mon Dieu, donne-moi un autre boom pétrolier, et je promets de ne pas... cette fois.

M. Steven MacKinnon: Je pensais que vous alliez parler de celle qui disait aux gens de l'Est qu'ils pouvaient bien geler dans le noir...

M. Jim Saunderson: Non, ma femme ne me pardonnerait aucune allusion à cela. Elle vient de Sudbury.

Il est intéressant de parler de ce qui aurait dû se faire aux niveaux du gouvernement provincial, au niveau fédéral et même dans les municipalités, sans doute.

Je ne suis pas au ministère depuis les tout premiers débuts, mais j'y suis depuis plus de 25 ans. À mon avis, nous avons suivi à peu près la bonne voie. Il n'est pas facile de diversifier une économie comme celle de l'Alberta. Le poids du pétrole et du gaz, surtout lorsque les prix sont élevés, est énorme. Ce secteur présente maintenant, je le disais, 27 % du PIB. Dans les années 1980, c'était 35 %. Il attire la main-d'oeuvre par ses salaires élevés et les capitaux par son fort rendement. Il est difficile de le concurrencer.

Selon moi, il est tout à l'honneur du gouvernement, et même d'une série de gouvernements, en fait, d'être resté fidèle à mon ministère pendant 30 ans, puisque ce sera son 30^e anniversaire en août prochain. Les gouvernements se sont toujours efforcés de favoriser la diversification et d'aider les entreprises à commercialiser leurs nouvelles technologies.

Notre discours a un peu évolué avec le temps, mais notre orientation a toujours été la même. Plus de 50 % des peuples autochtones se trouvent dans l'Ouest du Canada. Cette proportion est restée stable pendant toute cette période, et ce fut un facteur démographique important. Nous avons essayé de jouer un rôle modeste pour donner aux peuples autochtones des occasions de participer plus à fond à l'économie pendant toute cette période.

Il est intéressant de faire un retour en arrière, mais je crois que ce qu'il faut et ce qu'il y a eu, partiellement, c'est une perspective axée sur le long terme pour exercer une pression, fût-elle assez faible, dans un certain sens.

J'ignore si elle est juste, mais je me représente toujours l'image d'un astéroïde qui se dirige vers la terre. C'est comme l'économie de l'Ouest du Canada, qui représente des centaines de milliards de dollars. On essaie d'en infléchir la trajectoire, même dans une mesure relativement faible. Si on maintient l'effort pendant un certain temps, on peut modifier la trajectoire, même de façon minime. Je me dis, en réfléchissant à ma carrière, que nous avons eu un certain succès.

• (1550)

M. Steven MacKinnon: Dans votre exposé, vous signalez quelques secteurs, comme les technologies propres et la pétrochimie, et vous parlez d'une meilleure intégration des Autochtones à la population active, si j'ai bien compris, en ayant de meilleures communications avec eux. Mais tout semble graviter autour de l'astéroïde, pour garder votre comparaison. Estimez-vous aujourd'hui que, au fond, nous devons continuer, pour faire redémarrer l'économie albertaine, à nous appuyer sur le secteur de l'énergie, du pétrole et du gaz? Il faut espérer un rebond des prix, mais continuer à bâtir l'économie autour de ce secteur, et qu'on parviendra ainsi à la diversifier?

M. Jim Sauderson: Selon moi, une approche double s'impose. Le secteur pétrolier et gazier, c'est 27 % de l'économie albertaine. En faire abstraction serait insensé, selon moi. Il faut travailler avec l'industrie pour réduire sa structure de coûts, de sorte qu'elle puisse livrer concurrence dans le contexte de prix faibles — l'écart de prix de l'Alberta subsistera peut-être —, et pour réduire son empreinte environnementale, puisque c'est important pour tous les habitants de la planète, mais aussi pour dépasser le seul secteur du pétrole et du gaz. Aucune industrie ne saurait remplacer 20 % du PIB dans quelque économie que ce soit, mais l'Alberta a des atouts, et je les ai effleurés dans mon intervention initiale.

L'Alberta est probablement le centre de la nanotechnologie au Canada grâce à la présence de l'Institut national de la nanotechnologie à l'Université de l'Alberta. Il y a des dizaines d'entreprises qui éclosent et peuvent mettre leurs technologies sur le marché.

La province a une certaine capacité dans le secteur de la santé. L'Université de Calgary, par exemple, est l'un des chefs de file dans le monde en ce qui concerne le biote. C'est un peu répugnant, quand on y pense, mais il y a des millions d'organismes qui vivent sur nos corps et à l'intérieur et qui ne font pas que vivre à nos dépens, mais qui font partie de nous, de notre santé. En comprenant mieux le fonctionnement du biote, nous pouvons concevoir des technologies qui permettent de diagnostiquer des maladies et peut-être de les guérir d'une façon inédite.

Tabler sur des compétences semblables, c'est le genre de chose qui... Cela n'a rien à voir avec le pétrole et le gaz. En un mot, il nous faut une approche double.

Le président: Merci, messieurs Sauderson et MacKinnon.

À vous, monsieur Aboultaif.

M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Merci beaucoup.

Je viens d'Edmonton, de l'Alberta, en somme, tout près du centre dont vous parlez dans votre mémoire. Je vous sais gré des renseignements que vous nous avez donnés dans votre rapport et dans l'intervention que vous nous avez offerte.

Quelques éléments me viennent à l'idée. D'abord, on parle de faire passer la production de 2,4 à 3,7 millions de barils par jour d'ici 2030. C'est une progression de 35, de 40 %, à peu près. Étant donné ce qui se passe sur le marché, l'arrivée des industries environnementales et des technologies vertes... Sur quoi reposent ces chiffres, cette hausse de la production jusqu'à 3,7 millions de dollars par jour?

M. Jim Sauderson: Ce sont les estimations que nous avons recueillies auprès de divers prévisionnistes de l'environnement ou de l'industrie. Bien sûr, dans toute prévision, la seule chose que j'ai toujours garantie à mon patron... J'ai été directeur financier du ministère. Quand il me le demandait, je lui donnais ma prévision financière, je lui disais que je pouvais lui garantir qu'elle ne se réaliserait probablement pas tout à fait.

Comme il y a déjà des usines en construction qui feront augmenter la production et entreront en activité sous peu, je crois que la production va effectivement augmenter.

Pour l'industrie, le défi, s'il en est un, consiste à réduire ses coûts et à améliorer sa performance environnementale. Ainsi, l'industrie s'intéresse beaucoup au procédé d'extraction par gravité assisté par la vapeur. On produit la vapeur, on l'injecte dans le sol, on fait fondre le bitume et on l'aspire. Cela améliore le rapport vapeur-pétrole. Si on peut y parvenir, il y aura un double avantage: moins de gaz à effet de serre dans la production de vapeur et réduction des coûts pour livrer concurrence plus efficacement sur le marché mondial.

M. Ziad Aboultaif: Je reviens à la même question. On prévoit une certaine croissance, et l'économie albertaine va repartir en 2017. Aujourd'hui, elle repose à 27 % sur le secteur pétrolier. L'an dernier et dans les années antérieures, la proportion était de 40 %, voire davantage, et, fondamentalement, l'Alberta portait toute l'économie canadienne.

Selon vos prévisions, comment cette croissance se produira-t-elle? Nous sommes en période de transition. Pouvez-vous m'expliquer combien de temps cette période durera, d'après les prévisions du gouvernement, pour que nous puissions sortir des difficultés actuelles et maintenir l'économie albertaine dans un état d'équilibre au moins tolérable, sinon acceptable?

• (1555)

M. Jim Sauderson: Avec la reprise des cours pétroliers — la plupart des analystes estiment que sur une certaine période, avec des avancées, des pauses et des reculs, le prix, qui est maintenant d'environ 44 \$, atteindra la cinquantaine, voire la soixantaine de dollars —, certains projets qui ne sont pas envisageables en ce moment et la prospection d'un type plus classique commenceront à devenir rentables. Des intérêts dans le secteur privé voudront saisir l'occasion pour réaliser des profits.

Une grande partie de la croissance est déjà en préparation. Des milliards de dollars ont été injectés dans des projets en voie de réalisation, et il serait insensé d'y renoncer. Il est plus logique de mener ces projets à terme et de commencer à en retirer de l'argent. Cela comptera pour une bonne part de l'augmentation de la production à l'avenir.

M. Ziad Aboultaif: Très bien.

L'Arabie saoudite a augmenté sa production pour récupérer les revenus perdus à cause de la baisse des cours mondiaux. Nous devons en faire autant. Nous devons expédier ce pétrole. Le pipeline est donc indispensable. Il est très important pour l'Alberta. A-t-on l'intention de le construire bientôt?

M. Jim Sauderson: Trois grands pipelines qui achemineraient le pétrole de l'Ouest vers les côtes sont à l'étude. Leur sort sera connu au cours des prochaines semaines ou des prochains mois. Les expéditions de pétrole par train augmentent déjà. Il y a possibilité de les augmenter encore s'il n'y a pas de pipelines.

Toute augmentation du transport par pipeline doit prendre en compte les conséquences environnementales et sociales de ces infrastructures. Je crois comprendre que le premier ministre a demandé au ministre des Ressources naturelles d'examiner le rôle de l'Office national de l'énergie et de moderniser cet organisme. Nous verrons bien où cela nous mènera. Peut-être vers un régime de réglementation différent qui inspirera davantage confiance aux Canadiens.

Cela déborde un peu le mandat de mon ministère, bien sûr. Nous ne nous occupons pas de réglementation. Notre rôle est différent.

M. Ziad Aboultaif: Une dernière question. On ne parle pas beaucoup de l'agriculture. Le gouvernement croit-il que l'agriculture pourrait être un domaine grâce auquel l'économie pourrait se relancer et trouver un équilibre, en l'absence de l'industrie pétrolière et compte tenu des faiblesses observées de ce côté?

M. Jim Saunderson: Monsieur le président, je remercie vraiment le député de cette question.

L'agriculture a un grand potentiel pour l'avenir. Même dans une économie numérique, on a besoin de manger.

L'Ouest du Canada et l'Alberta produisent des aliments de grande qualité. Nous pouvons leur apporter une valeur ajoutée avant de les expédier.

Un projet que nous avons appuyé conjointement avec le ministère de l'Agriculture a été un investissement de quelque 3 millions de dollars, si ma mémoire est fidèle, dans le Centre d'excellence du boeuf canadien, à Calgary. On y a déjà fait venir trois douzaines de groupes de l'étranger pour qu'ils voient comment le boeuf est produit et préparé chez nous, comment le préparer chez eux. L'idée, c'est de faire du boeuf canadien le plat de choix, en Corée ou en Chine, par exemple, lorsque les beaux-parents viennent dîner. On déclare des ventes de plus de 100 millions de dollars, ce qui est attribuable en partie à ce genre d'investissement.

Je suis tout à fait d'accord pour dire qu'il existe un grand potentiel pour l'étude et l'expansion des ventes de produits agroalimentaires de l'Alberta et de tout l'Ouest du Canada.

Le président: Merci à vous deux.

Je crois que le Centre d'excellence s'inspire du modèle de l'Institut international du Canada pour le grain, à Winnipeg, qui s'intéresse à l'industrie des pâtes alimentaires et des céréales.

Monsieur Caron, à vous.

[Français]

M. Guy Caron (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les trois représentants du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien de leur présence parmi nous aujourd'hui.

Je vais commencer par poser une question assez simple.

On parle beaucoup de pétrole et de gaz. Lorsqu'on me pose des questions au Québec au sujet de l'énergie éolienne, on me dit souvent que le Québec est l'endroit où on en produit le plus. La plupart du temps, j'ai tendance à les corriger en leur disant que c'est en Alberta qu'il s'en produit le plus.

Cependant, dans votre présentation, vous n'avez pas réellement fait mention de l'expansion de la recherche, du développement et de l'exploitation des énergies renouvelables en Alberta, alors que cette province était, et est encore, considérée comme un leader dans le développement des énergies renouvelables.

Que voyez-vous au regard de l'implication du gouvernement pour la prochaine année, voire pour les cinq prochaines années, particulièrement en Alberta?

• (1600)

M. Jim Saunderson: Je vous remercie beaucoup de cette question.

Il y a beaucoup de possibilités pour ce qui est d'augmenter la production d'énergies renouvelables en Alberta.

[Traduction]

Par exemple, le gouvernement provincial s'est engagé à fermer les centrales au charbon qui produisent en ce moment la majeure partie de l'électricité en Alberta. Elles seront remplacées par des centrales au gaz, bien plus propre que le charbon, et 30 % de l'électricité viendra de sources renouvelables. C'est ce qui est prévu. Si vous êtes allés dans le Sud de l'Alberta, où j'ai grandi, vous savez que le vent n'y manque pas. Ni le soleil, du reste. Il y a donc là un certain potentiel. L'un des projets envisagés par le ministère, et dont nous sommes très fiers, à Edmonton, consiste à transformer les rebuts municipaux en produits énergétiques utilisables, en éthanol et en méthanol. Il y a là un grand potentiel de développement en Alberta.

[Français]

M. Guy Caron: C'est ce qu'on appelle la biométhanisation.

M. Jim Saunderson: Je m'excuse, je n'ai pas bien compris ce que vous avez dit.

M. Guy Caron: C'est ce qu'on appelle la biométhanisation.

M. Jim Saunderson: C'est exact.

M. Guy Caron: Vous avez donc des projets qui sont en cours à cet égard.

Y a-t-il d'autres projets dans lesquels vous êtes impliqués qui peuvent aider l'Alberta à se diversifier sur le plan énergétique?

[Traduction]

M. Jim Saunderson: Les technologies propres sont l'un des grands domaines de concentration du ministère. Elles portent parfois sur l'énergie, mais pas seulement. Depuis 2013, nous avons approuvé quelque 29 projets de technologies propres, d'une valeur d'à peu près 40 millions de dollars. Il s'agit d'apporter en Alberta de grands changements en matière d'environnement. Et la plupart des produits ont un potentiel d'exportation. Voilà un facteur important. Il s'agit d'exporter non seulement l'énergie, mais aussi la technologie.

[Français]

M. Guy Caron: Merci.

J'aimerais citer un passage de votre document. Il dit ce qui suit:

Le nouveau Programme d'innovation dirigé par le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique appuiera ces perspectives de croissance et de diversification ainsi que de nombreuses autres occasions dans la province.

Qu'aimeriez-vous voir spécifiquement comme engagements et comme initiatives dans le cadre du programme d'innovation afin d'appuyer l'Alberta en particulier? C'est présentement d'ordre général, mais si vous aviez des recommandations spécifiques à donner au ministre en ce qui a trait à la direction de ce programme, quelle serait la priorité ou quelles seraient les deux premières recommandations que vous feriez?

M. Jim Saunderson: Je vous remercie de vos questions.

Je pense qu'il est nécessaire de coopérer avec le gouvernement provincial et certaines institutions comme les universités. Nous avons deux universités très importantes, soit l'Université de l'Alberta et l'Université de Calgary, qui ont une grande expertise dans certains domaines.

[Traduction]

Il n'y a pas que notre ministère pris isolément qui puisse avoir une action marquante. Il doit y avoir une collaboration complète avec nos collègues provinciaux. En ce moment, par exemple, le gouvernement provincial est en train de réunir officiellement... Il y avait en Alberta une demi-douzaine de sociétés vouées à l'innovation, et la province les regroupe en une seule. Nous entretenons de bonnes relations avec eux et nous voulons tirer parti de cet atout. Nous travaillons beaucoup avec les responsables du PARI, au Conseil national des recherches du Canada.

Quel est le titre long de ce programme, James?

M. James Meddings (sous-ministre adjoint, Politiques et Orientation Stratégique (Ottawa), ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien): C'est le Programme d'aide à la recherche industrielle.

M. Jim Saunderson: Nous constatons que, dans bien des cas, ce sont des gens qui ont participé au PARI qui profitent des programmes d'innovation dans l'Ouest. Il arrive que nous cofinancions des projets avec le gouvernement provincial. Beaucoup de ces entreprises sont dérivées des universités. Votre question va dans le bon sens. Il faut vraiment examiner l'ensemble du système innovation. James vient de dire qu'environ le quart de nos entreprises du secteur éolien ont déjà reçu de l'aide du PARI.

M. James Meddings: Exact, mais généralement, le programme de l'éolien reçoit un nombre de demandes beaucoup trop élevé. Nous ne pouvons donner notre appui qu'au onzième des propositions reçues. Bon nombre des demandes portent sur les technologies propres. Cela vaut pour l'ensemble de Diversification de l'économie de l'Ouest. Le fait que nous ne puissions pas soutenir un grand nombre d'excellents projets dans ce domaine fera problème, mais des fonds supplémentaires permettraient de le régler.

• (1605)

[Français]

M. Guy Caron: Je crois qu'il me reste une minute et demie ou deux minutes. J'ai donc une dernière question à vous poser.

J'aimerais revenir à l'agriculture, mais cette fois, j'aimerais parler plus précisément de la question du grain.

A-t-on vu un impact, en Alberta en particulier, par rapport à l'abolition de la Commission canadienne du blé et également au chapitre des problèmes vécus dans le transport ferroviaire, qui étaient probablement indirectement reliés à cette abolition? Avez-vous vu des impacts positifs ou négatifs ainsi que des éléments qui vous ont incité à intervenir auprès de certains agriculteurs de l'industrie?

[Traduction]

M. Jim Saunderson: En toute honnêteté, je ne suis pas sûr de pouvoir mettre le doigt sur l'impact de l'abolition de la Commission canadienne du blé. Cela a eu lieu, c'est du passé et l'industrie a poursuivi sa route. Nous continuons d'avoir beaucoup de blé et d'autres produits, et ils sont acheminés vers les marchés.

[Français]

M. Guy Caron: Permettez-moi de formuler ma question autrement.

Avez-vous eu à faire une intervention auprès de l'industrie du blé pour l'aider à faire la transition à la suite de cette décision?

La deuxième partie de ma question portait également sur les problèmes qu'on a connus en matière de transport. Avez-vous eu besoin d'intervenir à cet égard? Si oui, quelles sont vos recommandations pour l'avenir?

M. Jim Saunderson: Pour nous, ce n'est pas seulement le transport du blé ou d'autres produits agricoles qui sont en cause. Le problème, c'est la possibilité de transformer les produits agricoles en produits à valeur ajoutée.

[Traduction]

Par exemple, nous avons participé récemment à un projet qui portait sur les aliments pour animaux de compagnie, un marché mondial de 96 milliards de dollars. Il s'agissait de doter l'Université de l'Alberta d'un matériel que les petites entreprises pourraient utiliser pour soumettre leurs produits à des essais, un matériel qu'elles n'avaient pas les moyens d'acquérir, pour prouver la justesse de leur technologie, s'assurer de pouvoir fabriquer le produit et le mettre sur le marché, faire des essais sur le marché et, cela fait, trouver des capitaux privés pour aller de l'avant. L'avenir est du côté de la valeur ajoutée, non pas seulement des pleins wagons de grain à acheminer vers la côte.

Le président: Merci à vous deux.

Monsieur Ouellette, vous avez la parole.

M. Robert-Falcon Ouellette (Winnipeg-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci d'être parmi nous, monsieur Saunderson. Je vous en suis très reconnaissant.

Au cours des dernières années, combien d'entreprises autochtones Diversification de l'économie de l'Ouest a-t-elle fondées en Alberta?

M. Jim Saunderson: La majeure partie de notre travail avec les Autochtones n'est pas de l'aide directe aux entreprises, mais la collectivité autochtone est un facteur vraiment important dans l'équation. Trois exemples de projets que nous avons financés montrent que les peuples autochtones, lorsqu'ils ont les mêmes occasions que les autres Canadiens, notamment en matière d'éducation et de formation, réussissent aussi bien qu'eux. L'un de mes exemples préférés est celui d'une organisation appelée Women Building Futures, qui travaille avec les femmes, dont 20 % sont des Autochtones, et leur apporte la formation voulue pour réussir dans le secteur de la construction, le deuxième secteur par ordre d'importance dans l'économie albertaine.

Je me souviens, à propos de cet exemple, que nous avons fait une annonce et qu'il y a eu un certain financement. Un contremaître en construction qui répond probablement d'assez près au stéréotype du contremaître en construction en Alberta...

M. Robert-Falcon Ouellette: Combien d'entreprises Diversification de l'économie de l'Ouest a-t-elle lancées en Alberta?

M. Jim Saunderson: C'est surtout indirectement que nous aidons les entreprises autochtones. Le Réseau Entreprises Canada, le lien des entreprises à Edmonton, aide des milliers d'entreprises. Ryan, peut-être pouvez-vous trouver des chiffres sur le nombre d'emplois créés dans les localités autochtones sur une période de cinq ans, par exemple.

M. James Meddings: Depuis 2013, mais pas seulement en Alberta, nous avons soutenu 10 projets autochtones de croissance économique, avec un investissement de quelque 13 millions de dollars. Beaucoup de ces projets ont été axés sur la formation professionnelle. Je crois qu'environ 750 emplois pour travailleurs spécialisés ont été créés dans les collectivités autochtones au Canada.

•(1610)

M. Robert-Falcon Ouellette: Il y a donc eu 10 projets depuis 2013, mais combien de ces emplois existent toujours aujourd'hui? Si vous donnez une formation pour des métiers qui n'existent plus, il y a un problème.

Vous dites que vous offrez des services pour les peuples autochtones, mais...

Le président: À votre connaissance, ces emplois existent-ils toujours? Une fois les compétences acquises, les travailleurs peuvent se diriger vers d'autres secteurs où les compétences...

M. James Meddings: Nous ne savons pas combien de ces emplois sont toujours... Mais comme vous le dites, ces projets aident à former les travailleurs pour l'utilisation de matériel lourd. Le travail se déplace. Nous croyons et espérons que ceux qui ont suivi ces programmes de formation professionnelle peuvent trouver du travail en dehors de l'Alberta, s'ils ont perdu leur emploi à cause de la baisse des prix du pétrole.

M. Robert-Falcon Ouellette: Pourriez-vous également donner de l'information sur la composition de ce groupe: Métis, membres des Premières Nations ou Indiens non inscrits? Quels sont les obstacles à l'investissement dans les localités autochtones? Qu'est-ce qui empêche le développement d'atteindre ces collectivités, d'y créer des emplois, des entreprises qui produisent des choses et peuvent les exporter à Taïwan ou en Chine, en Amérique du Sud ou ailleurs?

M. Jim Sauderson: Vous me pardonnerez, mais il est probable que notre plus grande réussite dans la création directe d'emplois se trouve dans la création indirecte: le soutien des sociétés de l'Aide au développement des collectivités. Ce sont toutes des organisations sans but lucratif, constituées séparément, dans les zones rurales de l'Ouest du Canada. Sept d'entre elles s'occupent exclusivement des Autochtones. En Alberta, il s'agit d'Aide au développement des collectivités - Traité n° 7. Cette organisation s'adresse exclusivement aux Autochtones qui sont membres des Premières Nations du traité n° 7.

Je n'ai pas sous les yeux les chiffres qui les concernent — mon collègue pourrait peut-être les trouver —, mais nous pourrions certainement vous dire plus tard combien de prêts chacune de ces sociétés d'Aide au développement des collectivités a consentis. Tout cela tiendrait compte de la création d'une nouvelle entreprise, appartenant à un exploitant autochtone, avec la création d'un certain nombre d'emplois, qui, évidemment, varie un peu d'une entreprise à l'autre.

M. Robert-Falcon Ouellette: Quels sont les obstacles à l'investissement? J'entends beaucoup parler de programmes de formation. Nous formons sans cesse des Autochtones pour une chose ou l'autre, pour de nouveaux emplois. Nous essayons toujours d'établir un nouveau système d'éducation quelque part. Je l'ai fait à l'Université du Manitoba.

Qu'est-ce qui vous empêche d'agir? Des gens viennent-ils vous faire des demandes: « Nous avons besoin de 2 millions de dollars pour un projet que nous voudrions réaliser. Nous voudrions lancer une entreprise d'élevage »? Quels sont les empêchements?

M. Jim Sauderson: Bonne question. Il existe un certain nombre d'organisations sur le terrain, des sociétés autochtones de financement. J'ai dit un mot d'Aide au développement des collectivités. D'autres entités sont actives en Alberta, comme Apeetogosan, qui travaillent avec les Métis et l'Alberta Indian Investment Corporation. Il doit y en avoir quatre ou cinq dans toute la province. Elles sont capitalisées et elles font des prêts à diverses clientèles.

Mon meilleur exemple de collaboration directe avec les Premières Nations se trouve en Colombie-Britannique, je l'avoue, mais il me plaît. Nous avons profité des occasions de mousser le tourisme autochtone. Quelques Premières Nations de la Colombie-Britannique qui exploitent diverses attractions touristiques se sont regroupées et ont créé un forfait de commercialisation qu'elles proposent aux touristes étrangers pour les attirer au Canada. C'est excellent pour ces Premières Nations, et aussi pour la balance des paiements du Canada. Il y a possibilité de lancer un plus grand nombre de ces activités.

Le président: Monsieur Liepert, s'il vous plaît.

M. Ron Liepert (Calgary Signal Hill, PCC): Merci, messieurs et vous, monsieur Sauderson de votre point de vue optimiste sur l'économie de ma province, l'Alberta, en 2017. Je ne partage pas votre optimisme, je le crains. Je vous parie un dîner au steak pour l'an prochain, à la même date, lorsque vous comparâtes de nouveau.

Selon moi, 2017 sera une année encore plus difficile que 2016. Vous n'avez pas beaucoup parlé de la construction. Il se fait encore passablement de construction en Alberta. Je songe à la grande usine d'exploitation des sables bitumineux qui est toujours en construction et doit se terminer en 2017. Il y a l'usine de valorisation North West, avec 5 000 personnes, qui s'achèvera au début de 2018. Sept immeubles sont en construction à Calgary. Ils s'achèveront en 2017. Le projet de stade à Edmonton est fini. Il reste encore un immeuble, tout près, qui se terminera en 2017.

Les années 2017, 2018 et 2019 seront horribles pour le secteur de la construction. Il n'y a aucun projet en préparation. L'année prochaine sera pénible. Ajoutons à cela l'imposition d'une taxe du carbone le 1^{er} janvier, comme vous l'avez dit, l'élimination du charbon et la hausse du salaire minimum à 15 \$. Tout cela en supposant que, même si un pipeline est approuvé cet automne, ce dont nous tous doutons fort, la construction ne va pas débiter ni stimuler l'économie de la province en 2017.

Il y a un an, on prévoyait que le prix du pétrole atteindrait 60 \$ avant la fin de l'année. Or, nous avons tout le mal du monde à le faire remonter à 45 \$. L'année 2017 sera très, très difficile en Alberta, et le taux de chômage frôlera les 10 %.

Nous verrons bien qui paiera le dîner au steak l'an prochain, mais je vous sais gré de votre optimisme.

Je reviens rapidement à la question de M. MacKinnon sur la diversification. Je voudrais savoir ce que vous en pensez, car certains sont fermement convaincus que la diversification doit s'ancrer sur certains points forts. En Alberta, depuis quelques années, il y a eu une vigoureuse diversification vers l'agroalimentaire, et également à partir du secteur énergétique, vers la pétrochimie et d'autres domaines, et il a bien des activités dont vous auriez pu parler plus longuement. Au bout du compte, si on évalue l'orientation que la diversification devrait et pourrait prendre à l'avenir, jusqu'à quel point devrait-elle se faire à partir des industries de base de la province? Nous n'allons pas fabriquer des voitures en Alberta, et nous ne le voulons pas, mais que pensez-vous de partir des assises industrielles déjà présentes?

•(1615)

M. Jim Saunderson: Comme j'ai négligé quelques éléments dans ma déclaration liminaire, je vais ajouter à tout ce que vous avez dit que nous pourrions nous prononcer d'ici un an. Nous pourrions nous rencontrer au marché pour manger un steak aux frais de l'un ou de l'autre.

Des programmes d'infrastructure seront lancés aux niveaux fédéral et provincial, ce qui aidera jusqu'à un certain point des projets de construction qui s'achèveront d'ici un an environ. Vous avez raison.

Comme j'ai essayé de le dire, il faut une approche double. Nous devons prendre en considération nos points forts. Nous avons le pétrole et le gaz. Nous devons les exploiter plus efficacement, réduire l'empreinte environnementale de ce secteur et insister sur la valeur ajoutée. Nous y excellons, n'est-ce pas? Nous ne sommes pas les seuls au monde à avoir du pétrole. Nous savons comment l'extraire. Nous excellons en génie pétrolier. Exportons notre expertise dans le monde.

Ce n'est pas notre seul atout. L'agriculture en est un autre depuis la création de la province, il y a plus d'une centaine d'années. J'en ai dit un mot. Nous devrions examiner la question et envisager de donner à nos produits une plus grande valeur ajoutée avant de les exporter.

Les gouvernements fédéral et provincial ont injecté des fonds dans un certain nombre de domaines. J'ai parlé de la nanotechnologie, de la santé et des TIC. Ces secteurs ne vont pas remplacer 27 % du PIB, je ne suis pas naïf, mais ils sont là, ils ont un potentiel de croissance et ils ont un certain succès à l'exportation.

L'exportation est aussi un élément de solution, dans tout cela. Ce n'est pas le marché local canadien qui va nous permettre de progresser. Les gouvernements et le secteur privé doivent vraiment intensifier leurs efforts et exporter davantage de produits sur les marchés américain et étranger si nous voulons réussir.

M. Ron Liepert: Je voudrais revenir sur une question de mon collègue, M. Caron au sujet des énergies de remplacement. Diversification de l'économie de l'Ouest envisage-t-elle d'injecter des fonds publics dans ce secteur d'une façon ou d'une autre?

M. Jim Saunderson: Nous avons fait des technologies propres une priorité. Dans le budget de 2016, on nous a demandé, à nous et aux autres organismes de développement régional, de doubler nos dépenses en technologies propres, mais, à dire vrai, nous n'avons pas les capitaux importants qu'il faudrait pour lancer d'imposantes installations d'exploitation de l'énergie éolienne ou solaire. Nos dépenses dans ce domaine, dans les technologies des énergies renouvelables, par exemple, serviront à mettre à l'essai de nouvelles technologies, que quelqu'un d'autre pourra mettre sur le marché.

M. Ron Liepert: Je suis heureux de...

Le président: Je dois vous interrompre, Ron. Vous avez largement dépassé votre temps de parole. Vous êtes rapide.

Je vais donner la parole à M. Grewal.

•(1620)

M. Raj Grewal (Brampton-Est, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à vous, monsieur Saunderson, et à vos collègues d'être parmi nous.

Mon seul lien avec l'Alberta est que j'y suis né. J'ai déménagé en Ontario à l'âge de trois ans, mais l'Alberta a toujours une place à part dans mon cœur.

Une ou deux questions me viennent à l'esprit. Je voudrais confirmer un fait: quel est votre budget annuel total?

M. Jim Saunderson: Environ 150 millions de dollars. Je laisse Ryan vérifier dans la documentation.

M. James Meddings: Il est de 157 millions de dollars.

M. Jim Saunderson: Oui, d'après le Budget principal des dépenses.

M. Raj Grewal: Quelle partie de ces 157 millions de dollars a été engagée? Certains projets s'étalent sur plusieurs années et reçoivent des fonds chaque année. Quelle partie a été engagée avant les élections de 2015?

M. Jim Saunderson: Les frais de fonctionnement s'élèvent en gros à 140 millions de dollars. Cela paie mon salaire et des dépenses de cette nature. Mais ce n'est pas tout, je tiens à le préciser au comité. C'est une faible proportion. Les subventions et contributions représentent 110 ou 112 millions de dollars.

Nous avons remporté de grands succès grâce aux programmes que j'ai résumés tout à l'heure: l'Initiative d'innovation dans l'Ouest et le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest. Nous sommes déjà profondément engagés pour la prochaine année et même le prochain exercice. Le nombre de projets qui nous sont présentés en réponse à nos appels de propositions pour ces deux programmes dépasse de bien des fois les fonds disponibles. L'avantage, c'est que cela nous permet de choisir ceux qui nous semblent les meilleurs. L'inconvénient, c'est que nous n'avons pas les ressources nécessaires pour financer un grand nombre de bons projets.

M. Raj Grewal: En fonction de ces 157 millions de dollars, a-t-on étudié la croissance économique, l'ampleur de la croissance que ces fonds permettent dans la province? Pour chaque dollar que votre organisme de développement dépense ou consacre au soutien du secteur privé, quel est le rendement? Est-ce 1,02 \$, 1,03 \$, 1,04 \$ ou davantage?

M. Jim Saunderson: Bonne question. Nous avons tous du mal à établir l'impact exact que nous pouvons avoir, surtout sur le plan macroéconomique, ce qui est particulièrement difficile.

Notre approche du financement de chacun des projets consiste à définir une série de mesures pour chacun. Certaines de ces mesures sont communes, de sorte que nous pouvons les regrouper pour présenter de l'information à des comités comme celui-ci, tandis que d'autres sont propres à tel ou tel projet. Ainsi, pour le Programme de développement des collectivités, nous pourrions dire combien d'emplois ont été créés, combien de prêts consentis.

Mon collègue Ryan aurait peut-être quelques chiffres que je pourrais vous fournir.

Par exemple, j'ai dit brièvement, en réponse à une question antérieure, qu'il était important que les petites entreprises augmentent leur commerce international, leurs exportations. Nous avons dit, et cela doit valoir pour cette année et le quatrième trimestre de l'an dernier, que nos entreprises ont créé de nouveaux débouchés de 60 millions de dollars, que les PME ont créé des activités de 72 millions de dollars en commerce international.

Il ne manque pas de preuves du fait que nos programmes ont un effet mesurable.

M. Raj Grewal: Je recommande instamment qu'on insiste beaucoup sur les données de suivi ou sur l'utilisation de chiffres normalisés pour garantir que nous obtenons un rendement sur l'investissement. Cela encourage le gouvernement à continuer d'appuyer les organismes de développement et, à mon humble avis, cela permet d'étayer les demandes de crédits adressées au Parlement pour les organismes de développement régional.

Ma prochaine question porte sur le pourcentage des fonds consacré aux grands projets multinationaux par opposition aux PME.

M. Jim Saunderson: Pour ce que cela peut valoir, monsieur le président, je suis complètement d'accord avec le député pour dire qu'il est important de contrôler ces résultats mesurables. Je me souviens d'une conversation récente avec le vice-président d'un établissement d'enseignement postsecondaire que je vantais, en Alberta. Nous étions tout à fait d'accord sur ce point. Nous tenons à ce que les données financières soient très précises. Si vous demandez où est allé tel montant, nous pouvons vous le dire.

Pourquoi ne pouvons-nous pas avoir la même confiance, lorsqu'il s'agit de ces résultats mesurables?

Mes divagations m'ont fait oublier la deuxième question.

M. Raj Grewal: Le pourcentage des fonds dépensés pour les grandes multinationales par opposition aux PME.

M. Jim Saunderson: La totalité de l'Initiative d'innovation dans l'Ouest, qui absorbe peut-être le tiers de notre budget, est réservée aux petites entreprises. Les grandes sociétés ne sont pas admissibles. La plupart des entreprises qui profitent de ce programme ont 50 employés ou moins.

Quant à notre secteur sans but lucratif, la majeure partie va bien entendu aux établissements d'enseignement postsecondaire et aux associations industrielles. Environ le tiers du programme va au Réseau de services dont j'ai parlé tout à l'heure. Ce sont une centaine de petites organisations locales sans but lucratif qui travaillent uniquement avec des petites entreprises.

Cela ne veut pas dire que nous n'essayons pas de travailler avec les petites entreprises pour les intégrer à des chaînes d'approvisionnement pour les grandes sociétés. Nous le faisons dans le secteur de la défense et dans le secteur pétrolier et gazier, mais nous mettons vraiment l'accent sur les petites entreprises.

• (1625)

Le président: Merci.

Je dois vous interrompre ici, Raj.

Monsieur McColeman, c'est vous qui poserez les dernières questions.

M. Phil McColeman (Brantford—Brant, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci d'avoir accepté de comparaître.

J'étais en train de parcourir vos notes pour voir si cela m'avait échappé, mais dans votre déclaration du début, je crois que vous avez dit que le bois d'oeuvre de résineux était un élément important de l'économie.

Ai-je bien compris?

M. Jim Saunderson: J'ai parlé de l'exploitation forestière. Le bois d'oeuvre de résineux compte pour beaucoup dans ce secteur, bien entendu.

M. Phil McColeman: Bien sûr. Cela en fait partie.

Pour que nous sachions à quoi nous en tenir, redites-moi quel pourcentage de l'activité cela représente en Alberta. Quelles sont les données brutes? À combien de milliards de dollars se chiffent les exportations ou les ventes?

M. Jim Saunderson: L'agriculture, l'exploitation forestière et la pêche représentent 1 % de l'économie albertaine. C'est un bon secteur, mais il n'est pas énorme.

M. Phil McColeman: Vous dites que c'est un bon secteur pour le développement et l'exportation. Il a peut-être un certain potentiel, avec les produits qui sont récoltés et exportés.

Dans ce cas, voici ma question: quelle est l'importance de l'accord avec les États-Unis sur le bois d'oeuvre pour garantir le maintien de la capacité d'exportation des industries forestières?

M. Jim Saunderson: Pour l'industrie du bois de construction de dimensions courantes, il est très important d'avoir un régime stable, cohérent et juste pour régir le commerce avec les États-Unis. L'Alberta et l'ensemble de l'Ouest du Canada se sont plutôt bien tirés d'affaire dans le cadre de l'accord précédent, et la mise en place de dispositions stables, cohérentes et justes serait bénéfique pour les Canadiens et même pour les consommateurs américains, j'oserais dire.

M. Phil McColeman: Je suis d'accord. Plus il y a de concurrence aux États-Unis, mieux c'est, bien honnêtement. Les Américains peuvent choisir nos produits de préférence à d'autres importations. Mais cela tempère encore davantage les prévisions optimistes, car l'accord, même prolongé, prendra bientôt fin, et tout donne à penser qu'il n'y aura pas de nouvel accord sur le bois d'oeuvre. Les États-Unis fermeront donc leurs portes à nos exportations, qui sont probablement importantes pour beaucoup de localités et de travailleurs albertains.

Cela dit, je voudrais parler de l'importance du transport de vos principaux produits, le pétrole et le gaz, et des déclarations qu'on entend sur les pipelines qui doivent les acheminer vers les côtes. Ce qui m'intrigue de temps à autre, et je voudrais connaître vos réflexions à ce sujet, c'est qu'on prédit une augmentation de la production. Il faudra la transporter d'une façon ou d'une autre. Vous avez parlé d'une expansion du transport ferroviaire pour absorber cette croissance. Ai-je raison de dire que la production sera acheminée d'une façon ou d'une autre et que, si ce n'est pas par pipeline, ce sera par chemin de fer?

M. Jim Saunderson: Une partie du surcroît sera transportée de la sorte. Le transport ferroviaire a déjà beaucoup augmenté et il peut augmenter encore. Chose peut-être un peu étonnante, mais pas tellement, quand on y pense, il y a eu des gains d'efficacité dans le réseau existant de pipelines, au moyen d'une meilleure gestion, qu'il est probablement possible d'améliorer encore un peu. Mais au bout du compte, il y a tout de même une limite à ce qu'on peut acheminer par les pipelines existants.

M. Phil McColeman: Exactement. Un élément, c'est que, pour la santé de l'économie albertaine, il faut récupérer une certaine capacité de transport, mais il faut aussi acheminer le produit vers les clients à l'étranger. Et nous allons l'acheminer d'une façon ou d'une autre, soit dans des wagons-citernes qui iront vers les côtes et dont le contenu sera transbordé dans des navires... Il est important d'avoir cette clientèle étrangère si nous voulons que l'Alberta ait une économie en bonne santé. Êtes-vous d'accord?

•(1630)

M. Jim Sauderson: Mes collègues économistes me disent toujours que les produits trouvent leur route vers le marché. Et le chemin de fer a été un élément de solution.

En ce moment, seulement environ 1 % du pétrole albertain va à des clients qui ne sont ni canadiens, ni américains. C'est vraiment peu. Si nous voulons réduire l'écart de prix dont nous parlions en début de séance, il est vraiment essentiel d'avoir une capacité beaucoup plus importante de transport du produit vers les côtes pour qu'il se retrouve dans des raffineries à l'étranger.

M. Phil McColeman: Vous avez dit...

Le président: Phil, je vais devoir vous interrompre. Votre temps de parole est terminé.

J'ai cependant une question rapide à poser.

Dans le même ordre d'idées, que faudrait-il, selon vous, pour assurer une croissance plus vigoureuse dans votre champ de responsabilité à DEO? Que peut-on faire pour y arriver et aider votre organisme à le faire, en dehors de lui donner plus d'argent, comme M. Grewal l'a dit.

M. Jim Sauderson: Il est toujours agréable d'avoir plus d'argent. C'est sans doute la solution facile.

Nous poursuivrons la collaboration la plus étroite possible. Nous entretenons d'excellentes relations de travail avec nos collègues du gouvernement provincial et nous maximisons les fonds disponibles chez nous et ceux qui proviennent par exemple de RNCan et de Développement durable Canada. Nous les utilisons pour mobiliser d'autres fonds. La clé, à l'avenir, ce sera la collaboration.

Le président: D'accord. Merci beaucoup de votre présentation bien documentée, monsieur Sauderson.

Messieurs, merci d'avoir comparu.

M. Jim Sauderson: Merci.

Le président: Nous allons suspendre la séance une ou deux minutes avant d'entendre l'APECA et son vice-président pour le Nouveau-Brunswick.

•(1630)

(Pause)

•(1635)

Le président: La séance reprend. Le prochain organisme de développement régional sur la liste est l'APECA, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, et nous en entendrons le vice-président pour le Nouveau-Brunswick, M. Estabrooks. Comparait avec lui Mme Kilburn, directrice des Politiques, de la défense des intérêts et de la coordination pour le Nouveau-Brunswick.

Bienvenue. Je crois comprendre que vous avez un exposé à présenter. Comme vous le savez déjà, le comité mène des consultations prébudgétaires sur la croissance économique.

M. Kent Estabrooks (vice-président, Nouveau-Brunswick, Agence de promotion économique du Canada atlantique): Bonjour. Je vous remercie, monsieur le président, ainsi que les membres du comité. Merci de nous accueillir. Kalie Hatt Kilburn, directrice générale des Politiques, de la défense des intérêts et de la coordination, m'accompagne.

[Français]

J'aimerais tout d'abord dire quelques mots au sujet du travail de l'APECA dans les provinces de l'Atlantique.

L'Agence, qui a son siège social à Moncton, compte un bureau dans chaque capitale, ainsi que 23 bureaux locaux dans l'ensemble de la région et un bureau à Ottawa.

[Traduction]

L'APECA collabore avec divers partenaires pour aider les entreprises à prendre de l'expansion, à innover et à exporter afin de créer des emplois de qualité dans des collectivités dynamiques. Nous y parvenons de trois façons clés: en appuyant les entreprises, avec l'accent que nous mettons sur l'innovation; en appuyant infrastructure afin d'assurer la croissance économique et de mettre à profit les forces des collectivités; en représentant les intérêts de la région en matière d'élaboration de politiques et de coordination avec les partenaires.

Ces efforts de l'APECA sont soutenus par trois programmes fondamentaux. Le Programme de développement des entreprises aide les entreprises à améliorer leur compétitivité en mettant l'accent sur le renforcement de l'innovation, l'amélioration de la productivité et la promotion du commerce international. Le Fonds d'innovation de l'Atlantique favorise la création de partenariats entre les entreprises du secteur privé, les universités, les collèges et les établissements de recherche qui mettent au point et commercialisent des produits et des services. Le Fonds des collectivités innovatrices investit dans des projets stratégiques qui mettent à profit les forces des collectivités du Canada atlantique. Il prévoit de l'aide pour soutenir la croissance économique durable.

Les programmes de l'APECA cadrent avec les engagements du gouvernement concernant l'innovation, les entreprises à forte croissance, les technologies propres et le développement économique inclusif. L'Agence veille à respecter les engagements énoncés dans le budget de 2016.

L'APECA s'emploie également à soutenir les priorités établies dans la Stratégie de croissance pour l'Atlantique, qui mènera à l'annonce de nouveaux projets au fur et à mesure que les gouvernements provinciaux et fédéral entreprendront des initiatives axées sur des priorités communes.

[Français]

J'aimerais maintenant vous fournir quelques renseignements qui sont propres au Nouveau-Brunswick.

Le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue au Canada et un peu plus du tiers de ses 750 000 résidents déclarent le français comme leur première langue officielle. Sa population est extrêmement dispersée. Près de la moitié de ses résidents habite dans des collectivités rurales, tandis que l'autre moitié vit dans les régions de Fredericton, de Saint-Jean et de Moncton.

•(1640)

[Traduction]

Le Nouveau-Brunswick compte une population vieillissante et une main-d'oeuvre en décroissance. Par rapport à l'an 2000, la province affiche une diminution de l'ordre de 89 000 du nombre de personnes âgées de moins de 45 ans. Cela constitue un obstacle pour les entreprises en quête de la main-d'oeuvre qualifiée dont elles ont besoin pour croître.

C'est dans cet environnement dynamique et complexe que l'APECA exerce quotidiennement ses activités.

Les ressources abondantes de la province soutiennent depuis longtemps les industries traditionnelles et les fabricants de produits à valeur ajoutée dans les secteurs de l'exploitation forestière, des pêches et de l'agriculture. En fait, la province regroupe des entreprises mondiales dans ces secteurs, notamment McCain Foods et J.D. Irving Ltd.

Le Nouveau-Brunswick est l'une des provinces canadiennes dont l'économie dépend le plus des exportations. Par conséquent, l'APECA appuie principalement la compétitivité mondiale des exportateurs de la province en les aidant à innover, à augmenter leur productivité et à pénétrer de nouveaux marchés.

Les investissements de l'APECA en recherche-développement aident à trouver de nouveaux produits pour les marchés mondiaux, y compris des utilisations novatrices pour nos abondantes ressources naturelles.

Par exemple, le soutien de l'Agence a permis à l'Institut de recherche sur les zones côtières de collaborer avec une entreprise de transformation des produits de la pêche en vue de créer un produit à valeur ajoutée à partir des déchets de la transformation de la crevette, une huile qui peut servir de supplément alimentaire pour les animaux. L'entreprise travaille actuellement avec ses partenaires pour mettre ce nouveau produit sur le marché.

Ces dernières années, les secteurs du savoir de la province ont fortement contribué à sa croissance. Le Nouveau-Brunswick a un solide bilan dans le développement de technologies concurrentielles à l'échelle mondiale. En effet, ces technologies ont attiré les investissements de sociétés internationales comme IBM, Siemens et Salesforce.com.

Radian6 est souvent cité comme l'une des belles réussites de la province. L'APECA a joué un rôle déterminant afin de soutenir la croissance précoce de cette entreprise de surveillance des réseaux sociaux, qui a été vendue à Salesforce.com pour une somme considérable et qui a attiré une certaine attention au niveau international. La richesse qui en a découlé a permis d'injecter de nouveaux capitaux de risque dans l'écosystème des jeunes entreprises tout en permettant de conserver l'entreprise comme employeur important dans la région.

[Français]

L'écosystème des jeunes entreprises du Nouveau-Brunswick prend de l'ampleur à titre de force importante de la province. Il repose sur les incubateurs dynamiques, les accélérateurs et les établissements de recherche, notamment l'Université du Nouveau-Brunswick, qui a récemment été nommée par Startup Canada comme l'une des universités les plus entrepreneuriales du Canada. L'APECA est un important promoteur de cet écosystème et des services qu'il procure aux nouvelles entreprises prometteuses.

[Traduction]

Eigen Innovation est une réussite récente dans l'écosystème des jeunes entreprises. L'entreprise a reçu le soutien de l'APECA afin de développer un logiciel offrant des solutions en temps réel aux manufacturiers. L'entreprise, fondée en 2012, s'est forgé une réputation internationale en se classant troisième lors du prestigieux grand défi de l'innovation de Cisco pour les entreprises qui sont des chefs de file dans le développement de technologies perturbatrices.

Comme tous les pays s'efforcent de réduire leur empreinte carbone, les énergies propres deviennent une occasion de croissance importante. Le Nouveau-Brunswick attire l'attention à l'étranger par son leadership dans le développement d'un réseau électrique intelligent. L'APECA est un partenaire clé de cet effort. Son

investissement de 2 millions de dollars dans un laboratoire de recherche sur les réseaux intelligents à l'Université du Nouveau-Brunswick a permis à cette dernière de s'associer à Siemens Canada et à Énergie NB afin de créer un groupe d'innovation en réseaux intelligents. En collaboration avec ce groupe, les entreprises ont le potentiel de faire partie de la chaîne d'approvisionnement du réseau intelligent international, mettant l'innovation locale à la disposition du monde entier.

À la faveur de son travail dans la région, l'APECA constate que ce qui compte pour ses clients, outre ses investissements, ce sont les interactions avec son personnel qui collabore étroitement avec les clients en quête de moyens de relever les défis qui se présentent à eux. Cet engagement est facilité par son approche du développement économique axé sur la dimension locale. Cette approche s'appuie sur une compréhension approfondie des entreprises et des collectivités locales, notamment de leurs forces, de leurs possibilités et de leurs défis. Elle utilise ces connaissances afin d'adapter son soutien pour qu'il cadre au mieux avec les réalités locales.

[Français]

D'abord et avant tout, l'APECA compte des employés passionnés et dévoués qui vivent dans les collectivités qu'ils desservent et qui sont résolus à aider la région à réaliser son potentiel économique.

[Traduction]

Merci de m'avoir accordé ce temps de parole, monsieur le président. Je répondrai aux questions avec plaisir.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Estabrooks.

Ce sera d'abord M. Sorbara. Si c'est d'accord, chacun aura cinq minutes au lieu de sept de façon qu'un plus grand nombre de députés puissent intervenir.

• (1645)

M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci d'être parmi nous. Vous êtes les bienvenus.

J'ai grandi dans le Nord de la Colombie-Britannique, dans une petite ville appelée Prince Rupert. Pendant mes études secondaires, j'ai travaillé dans une usine de pâte qui n'existe plus. Elle a fermé ses portes. Elle appartenait à une société de Miramichi, au Nouveau-Brunswick, Repap Industries. J'ai aussi eu le plaisir de travailler dans une usine de transformation du poisson pendant deux étés, mais elle n'existe plus non plus. Je suis donc conscient de la transition qui s'est faite dans l'économie de l'Est du Canada et celle du Nord de la Colombie-Britannique, ainsi que dans bien des petites localités un peu partout au Canada.

La contraction de la population active au Nouveau-Brunswick et dans une grande partie de l'Est du Canada est un problème dont le gouvernement est conscient et dont il s'occupe.

Voici ma question. Étant donné cette contraction de la main-d'oeuvre, quels succès avez-vous eus dans le soutien des PME, en particulier, et les efforts visant à ramener des compétences au Nouveau-Brunswick? Au Canada, nous avons davantage de gens qui ont plus de 65 ans et moins de 15. La capacité d'attirer du talent est importante.

M. Kent Estabrooks: Selon nous, le problème est double.

En ce qui concerne le mandat de l'APECA, qui est de bâtir les PME et d'aider à améliorer leur état, de renforcer leur capacité de croissance, nous croyons avant tout que le talent est attiré par les emplois. Si nous avons de solides PME, capables d'affronter la concurrence mondiale, productives, dont les ventes sont à la hausse, nous pourrions attirer des candidats pour pourvoir les postes.

Au-delà de cette idée, je dirai que l'immigration peut jouer un rôle de plus en plus important pour développer et renforcer la population active dans la province.

Grâce à la Stratégie pour la croissance de l'Atlantique que nous avons annoncée récemment, un projet pilote a été lancé il y a peu avec la collaboration des provinces de l'Atlantique et les ministères fédéraux chargés de l'immigration et du développement des compétences. Un projet pilote avait comme objectif d'attirer quelque 2 000 immigrants primaires de plus dans la région pour combler des besoins en compétences dans des créneaux particuliers. L'initiative était laissée à l'entreprise, qui a défini les besoins. Nous espérons que ce projet pilote donnera des résultats et que nous pourrions par la suite tabler sur cette expérience.

M. Francesco Sorbara: Pour ce qui est des réussites concrètes, croyez-vous que votre personnel peut continuer à frapper des coups simples et des coups doubles, si je peux emprunter une comparaison aux sports? Avez-vous besoin de ressources plus importantes du gouvernement fédéral?

M. Kent Estabrooks: En ce moment, nos programmes sont utilisés à fond. Nous avons l'assurance que nos investissements sont solides. Au Nouveau-Brunswick, je n'ai pas vu de projets importants que nous ne puissions pas financer. En ce sens, je dirais que nous avons des ressources suffisantes.

Au fil des ans, le gouvernement a jugé bon de financer l'APECA et d'autres organismes de développement régional pour qu'ils puissent offrir des programmes pour des créneaux particuliers. Nous avons eu des réussites par le passé. Nous avons la capacité de faire plus, si le gouvernement veut proposer de nouvelles priorités. Nous sommes là, présents sur le terrain.

M. Francesco Sorbara: Merci.

Le président: Merci à vous deux.

Monsieur Aboultaif, vous avez la parole.

M. Ziad Aboultaif: Merci beaucoup. Vous avez dit que vous avez le Fonds d'innovation de l'Atlantique, le Fonds des collectivités innovatrices et le Programme de développement des entreprises. Tous ont besoin de budgets, je présume. Quel est votre budget?

M. Kent Estabrooks: Dans la région du Nouveau-Brunswick, notre budget annuel destiné aux subventions et aux contributions varie avec les années. Cette année-ci, il est d'environ 70 millions de dollars. Il fluctue généralement entre 60 et 70 millions de dollars. Environ les deux tiers sont destinés aux entreprises et l'autre tiers aux activités de développement des collectivités.

• (1650)

M. Ziad Aboultaif: Votre budget de 2015 a-t-il augmenté?

M. Kent Estabrooks: Nous avons des programmes temporaires. Le PIC 150 vise à améliorer l'infrastructure collective de diverses petites localités en prévision du 150^e anniversaire du Canada. Nous avons de l'argent dans notre budget pour ce programme, qui se termine en mars 2018. Dans le budget de 2014, nous avons reçu des fonds complémentaires pour financer un projet de recherche-développement visant à réduire le risque que la tordeuse des bourgeons de l'épinette peut présenter pour l'industrie forestière du

Nouveau-Brunswick. Nous gérons tous ces programmes temporaires, en plus de notre budget de base. Cela situe notre budget aux environs de 70 millions de dollars.

M. Ziad Aboultaif: Par le Programme de développement des entreprises, vous tentez d'améliorer la productivité et de stimuler le commerce international. Si vous voulez accroître la productivité, avez-vous des méthodes en place pour mesurer cette amélioration? Dans l'affirmative, quels sont les secteurs ciblés? Il est important d'apporter un niveau acceptable de croissance à certaines régions.

M. Kent Estabrooks: Nous mesurons l'impact de nos programmes. Nous avons longuement traité de la question dans notre dernier rapport quinquennal au Parlement, qui portait sur la période de 2008 à 2013.

Quant à l'impact macroéconomique sur la productivité de la main-d'oeuvre, nous avons travaillé avec Statistiques Canada pour distinguer les entreprises qui ont reçu une aide de l'APECA de celles qui n'en ont pas eu. L'analyse nous a permis de conclure que les entreprises soutenues par l'APECA avaient une productivité de la main-d'oeuvre de 7,3 % supérieure à celle des autres. De plus, la croissance des ventes des entreprises qui ont reçu de l'aide de l'APECA était de 3,9 % supérieure à ce qu'on a observé chez les autres. Ces deux facteurs se sont conjugués pour améliorer le taux global de survie des entreprises que nous avons aidées. Nous avons aussi mesuré le taux de survie des entreprises sur cinq ans et constaté que la longévité des PME était de 9 % supérieure chez les entreprises soutenues par l'APECA.

M. Ziad Aboultaif: Dans quelle mesure ces politiques et programmes ont-ils permis de faire diminuer les taux de chômage dans la région? Y a-t-il toujours des hauts et des bas? Y a-t-il des postes non permanents qui apparaissent ou disparaissent au gré de la conjoncture?

M. Kent Estabrooks: Oui. Bien sûr, de multiples facteurs influencent l'économie, et, au Nouveau-Brunswick, la récession qui a débuté en 2008 n'est pas le moindre d'entre eux. Des facteurs mondiaux touchent l'économie de la province.

J'ajoute que le Nouveau-Brunswick est l'une des provinces canadiennes qui dépendent le plus des exportations. Les fluctuations du taux de change et des facteurs semblables ont un impact qui dépasse ce que l'APECA peut faire directement au niveau de chaque PME.

Cela dit, nous avons observé nos résultats au niveau de l'entreprise. Nous avons bon espoir que nos investissements puissent avoir un impact constructif à ce niveau. D'autres facteurs influent aussi sur les taux de chômage. Il y a un décalage entre les compétences des chômeurs de la province et celles qui sont exigées dans les emplois disponibles dans divers secteurs.

La situation se complique un peu plus à cause du caractère saisonnier de l'emploi, parfois. Des chômeurs sont inactifs pendant une partie de l'année, et il peut y avoir des débouchés pendant la même période. Il n'arrive pas toujours que les chômeurs se présentent pour les emplois disponibles.

Le président: Merci, messieurs Estabrooks et Caron.

J'aurais une question à poser.

Je connais l'APECA raisonnablement bien. Je suis d'accord avec vous pour dire que les entreprises avec lesquelles vous avez travaillé ont une meilleure productivité et contribuent davantage à l'économie. Nous avons de vrais défis à relever. Si j'aborde la question, c'est que je suis un Canadien de l'Atlantique et que je voudrais que mes enfants reviennent travailler dans la région. Mais cela ne se produit pas.

L'APECA est là depuis des années, mais les chiffres montrent que la population vieillit et que l'évolution démographique est défavorable. L'exode des jeunes se poursuit. Nous n'arrivons pas à les garder. Même les immigrants qui arrivent ne restent pas. Dès qu'ils ont la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente, ils vont ailleurs au Canada. Nous gardons peu d'immigrants, malgré tout le bon travail que vous accomplissez.

Le problème de la productivité, c'est que la région de l'Atlantique a la pire productivité au Canada. Et c'est encore pire à l'Île-du-Prince-Édouard, je l'avoue à contrecœur. Voilà le sens de ma question. Je ne mets pas en doute la qualité du travail de l'APECA, qui est excellente. Mais si nous continuons à faire la même chose, les résultats seront forcément les mêmes.

Que pouvons-nous faire d'autre avec l'APECA pour augmenter la productivité, garder les immigrants dans la région et y ramener nos enfants pour qu'ils contribuent à notre économie au lieu de le faire ailleurs dans le monde. Quel est le problème et comment le résoudre?

Nous ferons des recommandations au ministre. J'appuie fermement l'APECA, mais je veux qu'elle puisse accomplir le travail qu'il faut faire. Pour l'instant, les résultats ne me plaisent pas.

•(1655)

M. Kent Estabrooks: Merci, monsieur le président.

Je peux parler du Nouveau-Brunswick. Selon nous, il y a trois domaines principaux où le développement est possible, où il faut, parfois, du développement. D'abord, la productivité est insuffisante, comme vous l'avez dit, dans des secteurs des ressources où on peut avoir une production à valeur ajoutée, comme l'agriculture, la forêt et la pêche. Il ne faut pas relâcher les efforts, car beaucoup d'emplois associés à ces secteurs se trouvent dans le Nouveau-Brunswick rural. Il y a des difficultés à relever pour maintenir ces emplois. Nous devons donc continuer à insister sur l'amélioration de la productivité et l'investissement dans l'innovation dans ces entreprises. Nous croyons aussi qu'il faut exposer ces entreprises aux marchés internationaux et ouvrir les portes sur de nouveaux débouchés, les aider à développer de nouveaux produits et services pour le Nouveau-Brunswick rural.

Un deuxième centre d'intérêt est la technologie de l'information. J'y ai fait allusion dans mon intervention du début. Au Nouveau-Brunswick, nous avons eu quelques réussites dans le développement d'entreprises de TIC, dont une poignée se sont vendues pour un montant global de plus d'un milliard de dollars. Les conditions des marchés sont confidentielles, mais nous avons accès à certaines données publiées. Il importe de signaler que la richesse découlant de la vente de ces entreprises reste en grande partie dans la région. Plus important encore, ceux qui ont créé ces entreprises et jouent maintenant un rôle mentor pour l'écosystème des nouvelles entreprises, restent sur place. Ils investissent leurs capitaux et leur temps.

L'APECA constate que l'investissement dans l'écosystème des jeunes entreprises, pour le consolider, rapporte vraiment. Un certain nombre d'entreprises de TI qui sont passées par cet écosystème,

comme je l'ai dit au début, obtiennent une reconnaissance internationale pour leurs travaux.

Le troisième secteur dont je veux parler est celui des technologies propres. Comme divers pays et économies dans le monde entier veulent réduire leurs émissions et atteindre certaines cibles, il existe de vrais débouchés pour les nouvelles entreprises dans le secteur des nouvelles technologies. Selon nous, le Groupe d'innovation du réseau intelligent et le projet de développement de réseau intelligent sont à l'avant-garde dans ce domaine. C'est là une occasion unique, et Siemens est un joueur de calibre mondial. Énergie NB apporte sa pleine coopération. Ils ont fourni un système complet dont nous pouvons exploiter les données, et il y a de vraies occasions de développer de nouvelles technologies, de nouveaux moyens de produire de l'électricité qui pourraient être vendus aux services publics du monde entier.

•(1700)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Caron, je suis désolé. J'ai pris un peu de temps.

[Français]

M. Guy Caron: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présentation.

Monsieur Estabrooks, j'aimerais donner suite à ce qu'a dit M. Aboultaif, tout en gardant en mémoire ce que vous avez répondu à M. Easter.

Les plans et les priorités de l'APECA pour les deux prochaines années indiquent qu'il y aura une diminution significative des budgets. On parle de 308 millions de dollars pour cette année et de 291 millions de dollars d'ici deux ans. Les choses peuvent changer, mais, pour l'instant, nous ne savons pas si ce sera le cas.

En dépit de cette diminution des budgets, vous sera-t-il possible d'atteindre les objectifs que vous vous êtes fixés?

M. Kent Estabrooks: Cette diminution touche les programmes dont j'ai parlé plus tôt. Par exemple, le Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150, ou PIC 150, est un programme temporaire qui va prendre fin le 31 mars 2018. D'autres impacts sur nos budgets sont liés à des programmes temporaires. Cependant, notre budget de base est constant depuis...

M. Guy Caron: Le PIC 150 relève du développement des collectivités. Or pour ce dernier, la réduction est à peu près équivalente à cela. Un montant de 8 millions de dollars est prévu pour l'APECA.

Cependant, dans le cas du développement des entreprises, qui est, si je ne m'abuse, le cœur des activités de l'APECA, on passe de 172 millions de dollars à 165 millions de dollars. Les programmes temporaires peuvent être abandonnés ou venir à échéance, mais s'ils ne sont pas remplacés, l'activité principale de l'APECA en sera affectée.

M. Kent Estabrooks: J'aimerais souligner un des aspects qui a un impact sur notre budget.

Une portion importante de nos contributions versées aux entreprises est remboursable. À la base, on compte sur un montant de 45 millions de dollars, ce qui nous donne le présent budget. Si on est en mesure d'obtenir plus de remboursements, on sera en mesure de réinvestir ces sommes dans nos budgets.

Comme vous pouvez le constater, ces remboursements en constituent une partie assez importante pour cette année financière. Il ne faut pas penser que cela ne pourrait pas se répéter l'année prochaine. En fait, compte tenu des conditions existantes, il est fort possible que nous ayons des remboursements qui nous permettent de dépasser cette base de 45 millions de dollars. Pour la même raison, il se pourrait que nous arrivions aux mêmes chiffres l'année prochaine.

M. Guy Caron: J'ai une question de nature un peu générale.

La centralisation effectuée par le gouvernement a-t-elle affecté votre efficacité? Lors de la formation du Cabinet, on a remarqué que les secrétaires d'État affectés aux agences avaient disparu et que le tout était, en définitive, centralisé au sein d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

Y a-t-il eu des répercussions sur le fonctionnement de l'APECA?

M. Kent Estabrooks: Lors de toutes les transitions au sein de notre structure, il y a toujours eu une période d'adaptation. De plus, il est important que le ministre se familiarise avec les opérations de notre agence et qu'il se sente à l'aise avec le genre de projets que nous appuyons.

Je pense que, pour le moment, nous nous sommes bien adaptés à la nouvelle structure. Nous sommes toujours en mesure de livrer nos programmes et d'offrir les services à nos clients.

M. Guy Caron: Permettez-moi de vous interrompre parce qu'il ne me reste plus beaucoup de temps.

Je suis le porte-parole du NPD en ce qui a trait à l'APECA. Je peux vous dire que des fonctionnaires nous ont approchés pour nous dire qu'ils craignaient que le message soit dilué dans une structure centralisée. Ils craignent aussi qu'au lieu de pouvoir envoyer de l'information sur les besoins locaux aux personnes qui disposent du pouvoir décisionnel, l'APECA devienne une agence responsable d'appliquer en région les programmes décidés en haut lieu.

J'aimerais que vous me parliez de ces préoccupations exprimées par quelques fonctionnaires de la région de l'Atlantique.

[Traduction]

M. Kent Estabrooks: D'après notre expérience jusqu'à maintenant, pour ce qui est de communiquer nos besoins au ministre, de lui faire comprendre le contexte du Canada atlantique, très tôt dans son mandat, il a été présent. J'ai moi-même animé une table ronde. Je crois qu'il a participé à plusieurs tables rondes depuis, et les intéressés ont pu échanger directement avec lui au sujet des difficultés et des occasions qui existent dans l'Atlantique. En ce sens, je crois que la situation est plutôt bien en main.

En outre, nous avons l'occasion d'informer régulièrement le ministre de diverses questions qui nous semblent importantes pour la région de l'Atlantique. De plus, nous pouvons mettre cela en contexte pour les projets qui sont approuvés et que nous recommandons au ministre d'appuyer. Son appui, je dois dire, a été en grande partie maintenu, et il l'a été de la manière que nous avons recommandée.

● (1705)

Le président: Merci beaucoup.

Madame O'Connell, vous avez cinq minutes.

Mme Jennifer O'Connell (Pickering—Uxbridge, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci d'avoir accepté de comparaître.

D'après ce que nous avons appris, le tourisme dans les provinces de l'Atlantique, surtout au cours de l'été, a été une activité intense.

J'ai pu fouiller rapidement dans de vieilles statistiques. Au Nouveau-Brunswick, je crois que, en 2012, le tourisme occupait 8,6 % de la population active. Je présume, compte tenu de ce que nous avons observé ces dernières années, que le pourcentage doit être beaucoup plus élevé maintenant.

Je n'ai pas de chiffres à jour sous les yeux, mais je me demande si le tourisme est un domaine où vous concentrez vos efforts. Que faites-vous pour le tourisme, pour le marché du travail, pour les débouchés qui existent de ce côté?

M. Kent Estabrooks: Merci.

Le tourisme offre des occasions très importantes. Il est stimulé par quelques facteurs, dont la faiblesse du dollar canadien, qui attire les touristes américains vers la région, et le prix peu élevé de l'essence, puisqu'une grande partie des touristes viennent de l'extérieur en voiture. Ces deux facteurs se combinent pour améliorer les perspectives d'avenir.

Nous entretenons une étroite collaboration avec la province, qui a un ministère du Tourisme. Il développe des produits touristiques que nous cofinançons avec lui. Le sentier Fundy est l'un de ces actifs. Il y a d'autres exemples d'actifs que nous avons développés pour la province au fil des ans.

Nous avons cependant de petites difficultés... En matière de tourisme, bien des gens songent d'emblée à la Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, et il arrive souvent que les touristes ne fassent que traverser le Nouveau-Brunswick pour se rendre vers ces destinations emblématiques. Le défi que nous devons relever, c'est offrir assez de produits expérientiels capables de vraiment répondre aux besoins des touristes modernes, pour les attirer et les garder au Nouveau-Brunswick quelques jours de plus.

Mme Jennifer O'Connell: Je vous remercie.

Je vais poursuivre dans la même veine. Je ne sais pas si ce programme intéresse particulièrement le Nouveau-Brunswick, mais je crois qu'il existe un Partenariat du tourisme du Canada atlantique. Est-ce qu'il est en train d'être étendu? Que pouvez-vous me dire à ce sujet?

M. Kent Estabrooks: L'entente panatlantique, qui a été conclue avec les provinces, est gérée par notre bureau de l'Île-du-Prince-Édouard. C'est le bureau régional de l'APECA, qui est également responsable de l'ensemble du secteur touristique. Mon collègue, M. Pat Dorsey, en dira davantage à ce sujet à son arrivée, plus tard cet après-midi.

● (1710)

Mme Jennifer O'Connell: Je poserai donc la question plus tard. Je vous remercie.

Dans quels secteurs avez-vous constaté la plus forte croissance sans vraiment vous y attendre? Votre agence vise à susciter de la croissance, de la diversification et de l'innovation. Quels sont les domaines que les gens n'associent pas ordinairement au Nouveau-Brunswick et qui connaissent un grand essor ou dans lesquels nous pourrions en faire davantage pour mieux exploiter les occasions qui s'offrent?

M. Kent Estabrooks: Il y a bien sûr le domaine des technologies propres. J'ai peut-être omis de mentionner que nous avons à l'Université du Nouveau-Brunswick des capacités de recherche de calibre mondial en matière de réseaux électriques intelligents. J'ajouterai aussi que nous avons d'autres atouts dans les établissements d'enseignement de la province, comme des capacités de recherche de calibre mondial en cancer, en analyse prévisionnelle et en médecine fondée sur la thérapie génétique. On parle dans ce cas de « médecine de précision » ou de « médecine personnalisée » parce que les méthodes conventionnelles de détection et de traitement sont adaptées aux caractéristiques génétiques individuelles. Cette recherche est faite à l'Institut atlantique de recherche sur le cancer. Il y a là toutes sortes d'applications.

Le fait que nous possédons ces capacités pourrait surprendre beaucoup de gens.

Y a-t-il d'autres exemples?

Mme Kalie Hatt-Kilburn (directrice générale, Politiques, défense des intérêts et coordination pour la région du Nouveau-Brunswick, Agence de promotion économique du Canada atlantique): Je peux en ajouter un autre.

Comme Kent l'a mentionné, nous avons beaucoup investi dans les capacités de recherche universitaire. Nous sommes très agréablement surpris de constater que ces investissements ont donné lieu à de nombreuses retombées. De nouvelles entreprises ont démarré. Kent a parlé de l'importance qu'il y a à appuyer l'écosystème entrepreneurial. L'Université du Nouveau-Brunswick a dans ce domaine un excellent programme intitulé Gestion de la technologie et entrepreneuriat. Le programme collabore avec un certain nombre d'innovateurs technologiques qu'il cherche à associer à des gens qui connaissent bien la gestion d'entreprise. Dans certains cas, le programme donne même aux innovateurs une certaine formation en gestion des affaires. Nous commençons donc à voir un certain nombre d'entreprises s'établir et prospérer. Il arrive souvent que l'innovateur et l'entrepreneur soient deux personnes différentes. Parfois ce n'est pas le cas, mais ces partenariats, de même que le mentorat, la formation et la recherche du meilleur chemin dans le reste de l'écosystème, ont des effets importants.

Il y a l'exemple de Smart Skin Technologies, société dont la création a découlé des résultats de la recherche biomédicale de l'Université du Nouveau-Brunswick. Cette entreprise s'est distinguée dans le domaine de l'innovation en matière de prothèses. Au départ, elle a élaboré un code prothétique, puis s'est aperçue qu'il pouvait avoir des applications dans d'autres domaines, comme l'emballage industriel.

Cette société est maintenant reconnue à l'échelle internationale dans son domaine. C'était un développement assez surprenant.

Le président: Merci, madame Kilburn.

Monsieur McColeman, vous avez cinq minutes.

M. Phil McColeman: Je remercie les témoins de leur présence.

Je crois que vous étiez dans la salle lorsque nous avons entendu le premier groupe de témoins. Je vais vous poser la même question parce que vous avez dit que l'exploitation forestière constitue l'une de vos principales industries. Quel pourcentage du PIB représente-t-elle?

M. Kent Estabrooks: J'ai réparti l'industrie entre trois catégories: la pâte de bois, les produits à valeur ajoutée et le papier. Ensemble, les trois représentent près de 1,4 milliard de dollars sur un total de 27 milliards.

M. Phil McColeman: Voici ma question. Tout d'abord, la ministre du Commerce nous a donné l'impression qu'un accord sur le bois d'oeuvre résineux est peu probable dans le cadre d'une extension de l'accord actuel ou de la conclusion d'un nouvel accord. Les dispositions actuelles constituent une extension dont les États-Unis et le Canada ont convenu. Vous le savez sans doute.

Comme nous parlons de consultations prébudgétaires, j'aimerais savoir, dans le cas hautement probable de l'absence d'un accord sur le bois d'oeuvre résineux avec les États-Unis, quelle aide d'urgence attendriez-vous de la part du gouvernement si les États-Unis imposaient des droits de douane considérables sur les produits canadiens?

• (1715)

M. Kent Estabrooks: Si cela se produisait, les effets sur le Nouveau-Brunswick seraient très sensibles, à cause non seulement des nombres que j'ai mentionnés, mais aussi des effets sur d'autres processus de fabrication et à valeur ajoutée. En fait, le Nouveau-Brunswick est l'une des provinces du Canada qui dépend le plus de l'industrie forestière.

De plus, l'accord sur le bois d'oeuvre résineux exempte les producteurs des Maritimes de dispositions de contingentement qui s'appliquent ailleurs parce que beaucoup de terres à bois appartiennent à des intérêts privés plutôt qu'à la Couronne. Nous avons donc été en mesure d'exporter sans nous inquiéter des quotas.

Les effets d'importants tarifs seraient très sensibles. Si nous devons rester compétitifs dans ce domaine, je pense immédiatement à certaines des choses dont nous avons parlé aujourd'hui, c'est-à-dire l'innovation, l'amélioration de la productivité et les mesures à prendre pour que les entreprises en cause puissent garder leurs parts de marché dans l'économie mondiale.

Le secteur bénéficiera dans une certaine mesure de la faible valeur du dollar canadien, qui atténuerait les effets d'éventuels droits et taxes. Nous demeurerons compétitifs dans ce domaine. Si la situation change, il sera probablement nécessaire d'examiner très soigneusement ces industries et de veiller à ce qu'elles n'aient pas à subir un important réaménagement.

M. Phil McColeman: D'une certaine façon, la situation rappelle un peu ce qu'ont connu nos éleveurs de bovins lorsque le marché américain leur a été interdit par suite de la découverte de cas d'ESB. Bien sûr, les producteurs de boeuf avaient alors dû procéder à un réaménagement complet. Grâce à sa connaissance étendue du secteur agricole, notre président pourrait sûrement nous renseigner sur les effets négatifs de la fermeture du marché américain. La situation est un peu semblable aujourd'hui, car bien des dangers menacent actuellement notre économie.

Pour revenir encore une fois aux consultations prébudgétaires, avez-vous des propositions à formuler au sujet des déplacements à faire parmi les travailleurs de cette industrie si le gouvernement décidait de financer des programmes de réaménagement pour faire face à des baisses sensibles de l'activité?

M. Kent Estabrooks: Nous avons acquis au fil des ans une certaine expérience dans l'administration de programmes de réaménagement. Ayant dû le faire à plusieurs reprises, nous savons plus ou moins comment agir de la façon la plus efficace. Nous surveillerons très étroitement la situation. Je n'ai pas sous la main des données précises sur le genre de personnes qu'emploie cette industrie et sur leurs compétences particulières. Je crois que nous avons fait une analyse exhaustive des domaines dans lesquels ces gens peuvent trouver de l'emploi ailleurs dans l'économie.

Le président: Merci, monsieur McColeman.

Monsieur MacKinnon, vous avez cinq minutes.

[Français]

M. Steven MacKinnon: Merci, monsieur le président.

Monsieur Estabrooks et madame Hatt Kilburn, je vous remercie d'être venus à Ottawa pour nous rencontrer.

Je vais poursuivre sur les propos de mon collègue, M. Easter, qui est le président du Comité, en ce qui a trait au Canada atlantique.

Vous avez évoqué un chiffre alarmant quant à la décroissance de la main-d'oeuvre et à l'âge des gens qui sont sur le marché du travail.

Je note aussi que les — et je dis bien « les » — gouvernements du Canada atlantique prônent beaucoup l'immigration comme panacée et comme solution à ce problème. Évidemment, il faut trouver des débouchés économiques et des possibilités d'emploi pour les nouveaux arrivants.

Je vous demande, si possible, de répondre brièvement à ces questions. Jusqu'à quel point participez-vous à cette initiative en matière d'immigration? Selon votre mandat, vous devez y participer. Vous y avez brièvement fait allusion. Quels sont les débouchés ou les possibilités d'emploi pour les nouveaux arrivants lorsqu'ils se retrouvent au Canada atlantique?

• (1720)

M. Kent Estabrooks: Je vous remercie de la question.

Nous suivons de très près le projet pilote et la stratégie de croissance de l'Atlantique. Cette initiative vient d'être annoncée au mois de juillet. Nous participons à la discussion. Je ne veux pas dire ici que nous ne participions pas aux discussions avec les provinces auparavant. Depuis longtemps, nous parlons de l'immigration comme solution pour la province du Nouveau-Brunswick.

Je sais que ma collègue a participé à plusieurs discussions à ce sujet. Je peux peut-être lui céder la parole.

Mme Kalie Hatt-Kilburn: Nous avons un rôle important à jouer dans le développement des collectivités et dans leur capacité à accueillir et à intégrer les immigrants. Nous avons des projets et des programmes qui peuvent appuyer de telles initiatives.

Nous travaillons aussi avec des organismes qui fournissent des services aux immigrants. Par exemple, un groupe a mis sur pied un projet intitulé « La Ruche ». Ce projet vise à donner de la formation aux immigrants entrepreneurs pour les familiariser avec l'environnement d'affaires au Canada ainsi que pour les aider, eux et leurs familles, à mieux s'adapter à la culture qu'on retrouve dans les provinces.

M. Steven MacKinnon: Je sais que, par le passé, les gouvernements du Nouveau-Brunswick ont successivement beaucoup prôné le développement énergétique, et ce, surtout à Saint-Jean, comme possibilité de diversification économique.

Pouvez-vous nous dire où en est rendu le Nouveau-Brunswick en ce qui concerne le développement de son secteur énergétique?

M. Kent Estabrooks: Vous parlez du secteur de l'énergie?

M. Steven MacKinnon: Oui.

M. Kent Estabrooks: Nous suivons encore de très près le projet d'Énergie Est. On sait que le processus d'approbation est en cours présentement. Il y a un examen des retombées économiques et des impacts environnementaux, qui doivent aussi être pris en compte.

Quant au projet de...

M. Steven MacKinnon: Est-ce que le développement du secteur énergétique dépend d'Énergie Est ou y a-t-il des projets qui sont indépendants?

M. Kent Estabrooks: Outre les technologies propres que j'ai mentionnées précédemment ou le développement du réseau intelligent, je n'ai pas d'autre exemple qui me vient à l'esprit.

Mme Kalie Hatt-Kilburn: Si vous me le permettez, je vais répondre en anglais.

[Traduction]

M. Estabrooks a mentionné plus tôt les technologies propres et le réseau électrique intelligent. Nous collaborons très étroitement avec Énergie NB et l'Université du Nouveau-Brunswick à cet égard. Ce n'est pas un simple projet de recherche. Énergie NB s'est fixé un objectif de 40 % d'énergies renouvelables d'ici 2020, de sorte que nous nous attendons à ce que de nombreux petits projets soient réalisés un peu partout dans la province dans le domaine de l'énergie renouvelable. Le partenariat de recherche dont M. Estabrooks a parlé est important à cause de l'interopérabilité de l'ensemble des différentes sources d'énergies renouvelables.

Nous nous occupons beaucoup de ce projet mais, dans le cadre du projet d'innovation relatif au réseau électrique intelligent, une collaboration est établie avec les petites entreprises du Nouveau-Brunswick qui ont de nouveaux produits et services dont elles souhaitent tester la compatibilité avec le réseau intelligent de Siemens. Cette démarche leur permettra de réaliser des ventes à l'échelle internationale parce qu'elles pourraient alors prouver que leurs produits et services sont compatibles avec cette technologie.

Le président: Merci à vous deux.

Monsieur Liepert.

M. Ron Liepert: Je vous remercie de votre présence au Comité aujourd'hui.

Je n'ai en fait qu'une seule question à poser, à laquelle vous pourrez probablement répondre par oui ou par non.

S'il était possible d'accélérer le processus de construction d'un oléoduc jusqu'à Saint John afin d'y raffiner les produits pétroliers de l'Alberta, cela contribuerait beaucoup non seulement à la création d'emplois pour la construction du pipeline à travers le Nouveau-Brunswick, mais aussi à la création de possibilités de diversification dans le secteur pétrochimique. Cela atténuerait aussi dans une grande mesure les frustrations que le président vient de vous mentionner. Est-ce que ce serait avantageux pour le Nouveau-Brunswick?

M. Kent Estabrooks: Je peux penser à d'importantes répercussions si le projet Énergie Est était approuvé. Il y aurait en particulier des effets de l'ordre d'un milliard de dollars sur le PIB du Nouveau-Brunswick sans compter la création d'un grand nombre d'emplois tant à l'étape de la construction qu'à celle du développement. Nous nous attendons à un nombre approximatif de 740 emplois en construction, ce qui donnerait un nombre total de 1 450 emplois. De plus, le fonctionnement de l'oléoduc occuperait en permanence quelque 200 travailleurs.

Cela dit, le rôle de l'APECA dans les efforts visant à maximiser les effets positifs sur l'économie du Nouveau-Brunswick serait...

•(1725)

M. Ron Liepert: Je vous remercie. Vous avez répondu à ma question. Il incombe donc aux membres du Comité de recommander au gouvernement d'accélérer le processus. N'êtes-vous pas de cet avis?

M. Kent Estabrooks: Le processus...

M. Ron Liepert: Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Liepert.

Je ne crois pas que vous ayez envie de répondre à cette question, monsieur Estabrooks. Il nous reste quelques minutes. Je voudrais donc poser une question. En toute franchise, je ne sais pas auquel des vice-présidents de l'APECA je devrais la poser. Comme vous êtes du Nouveau-Brunswick, c'est à vous que je la pose.

Ma question porte sur la structure organisationnelle de l'Agence plutôt que sur le domaine de l'innovation dont vous vous occupez actuellement. Nous ne sommes pas en réunion avec le président de toute l'APECA.

Je sais qu'au bureau de Charlottetown, il y a un effectif de 52 équivalents temps plein. Je crois que c'est à peu près le chiffre. Vous êtes responsable du Nouveau-Brunswick. Il y a aussi la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve, sans compter le bureau régional de l'APECA. Combien d'équivalents temps plein avez-vous dans votre bureau?

M. Kent Estabrooks: Au Nouveau-Brunswick, nous en avons une centaine.

Le président: On me dit qu'il y a près de 300 personnes à Moncton. Est-ce exact?

M. Kent Estabrooks: Non, pas depuis la mise en oeuvre du plan d'action de réduction du déficit en 2003 et l'examen stratégique qui avait précédé. C'était probablement le nombre auparavant. À l'heure actuelle, il y a quelque 205 employés au siège social de Moncton.

Le président: Avez-vous bien dit 205?

M. Kent Estabrooks: Oui, 205. Et environ 25 ici à Ottawa, de sorte que...

Le président: Je dois vous poser la question: parmi ces 205 employés, y en a-t-il qui ont des entretiens avec des clients devant faire des investissements? Je crains que la bureaucratie ne devienne trop envahissante.

M. Kent Estabrooks: Oui...

Le président: Comment pouvons-nous aboutir à des résultats le plus vite possible? Comment pouvons-nous occuper de clients sur le terrain qui, avec l'aide de l'APECA, vont contribuer à la productivité et à la croissance? Y a-t-il, parmi les ETP de ce bureau, des personnes qui s'entretiennent vraiment avec des clients?

M. Kent Estabrooks: Oui, il y en a. Nous avons, au siège social, un certain nombre de programmes à orientation panatlantique. En ce qui concerne, par exemple, l'Entente sur la promotion du commerce extérieur conclue avec les provinces, les projets sont administrés par le siège social, de même que certains programmes d'innovation réalisés dans le cadre de ce que nous appelons Springboard Atlantic...

Le président: Je suppose que cela est coordonné avec l'Île-du-Prince-Édouard.

M. Kent Estabrooks: Pardon?

Le président: Les initiatives touristiques sont-elles coordonnées avec l'Île-du-Prince-Édouard?

M. Kent Estabrooks: Oui.

Je crois qu'il est important de souligner... Je dois dire, en guise d'introduction, que je suis fonctionnaire depuis 27 ans et que j'ai passé la plus grande partie de ce temps dans un bureau régional. Toutefois, j'ai occupé pendant huit ans différents postes au siège social de l'APECA, et je peux vous dire, d'une façon générale, que l'essentiel du travail qui est fait est lié aux relations de l'Agence avec l'appareil gouvernemental.

Nous avons des services chargés de produire des présentations concernant le budget principal et les budgets supplémentaires des dépenses ainsi que des présentations au Conseil du Trésor. Nous avons également des services qui s'occupent de la mesure des résultats afin de produire des données exactes et fiables pour les rapports ministériels sur le rendement, les rapports sur les plans et les priorités ainsi que d'autres rapports sur différentes fonctions administratives. Dans chacune des disciplines représentées au siège social, il y a des gens qui s'occupent des relations avec l'appareil gouvernemental. Tandis qu'ils font ce travail, nous avons la possibilité, dans la région, de consacrer une plus grande partie de notre temps à des rapports directs avec les clients.

Le président: Je m'excuse d'avoir dû vous poser cette question, mais vous êtes du Nouveau-Brunswick où se trouve le siège social.

M. Kent Estabrooks: C'est très bien.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Estabrooks et madame Kilburn. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir pris le temps de nous présenter votre mémoire et de répondre à nos questions.

Nous allons maintenant suspendre la séance pendant cinq minutes.

•(1730)

(Pause)

•(1735)

Le président: La séance reprend. Je souhaite la bienvenue aux représentants de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, ou DEC, qui est une agence de développement régional. Comparaisent devant le Comité Mme Brassard, sous-ministre et présidente, M. Lemieux, directeur exécutif et dirigeant principal des finances, et M. Mongeau, vice-président aux opérations.

Je vous souhaite la bienvenue. Je crois que vous avez un exposé à présenter. Ensuite, les membres du Comité auront des questions à vous poser.

[Français]

Mme Manon Brassard (sous-ministre – présidente, Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec): Merci beaucoup, monsieur le président.

Mesdames et messieurs membres du Comité permanent des finances, je vous remercie de votre invitation. Je suis particulièrement heureuse d'être parmi vous aujourd'hui.

Je suis maintenant en poste depuis trois mois. C'est une excellente occasion d'entamer le dialogue avec vous. J'aimerais vous présenter un portrait succinct de la situation au Québec et vous parler de ce que fait DEC ainsi que de ses résultats et de ses priorités.

Permettez-moi de parler d'abord du mandat de DEC. Il consiste à appuyer les régions du Québec en fonction de leur potentiel tout en apportant une attention particulière à celles dont la croissance est faible et où les possibilités d'emploi sont plus rares.

[Traduction]

Ce rôle s'inscrit au coeur du mandat donné au ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, qui est également responsable de DEC, mandat qui consiste, premièrement, à aider les entreprises à prendre de l'expansion, à innover et à exporter, pour qu'elles créent des emplois de qualité, deuxièmement, à investir dans les régions en misant sur leurs avantages concurrentiels et, troisièmement, à appuyer la transition des collectivités qui dépendent d'un seul secteur.

[Français]

Notre défi est d'adapter nos actions à chacune des réalités régionales et, pour ce faire, nous comptons sur 12 bureaux d'affaires partout au Québec pour nous assurer de bien répondre aux besoins des entreprises et des régions. Le Québec est une économie d'abord de PME. On en compte plus de 257 000 qui, à elles seules, produisent environ la moitié du PIB de la province. Quatre-vingt pour cent des PME emploient moins de 10 personnes.

Au Québec, on retrouve trois types de régions et de dynamiques économiques: les économies basées sur les ressources, les économies manufacturières et les économies davantage urbaines. Toutefois, peu importe la région, toutes font face à des défis similaires et forts importants, à savoir le vieillissement de la main-d'oeuvre, le peu de relève entrepreneuriale, le plus faible taux de productivité, le virage au numérique qui est parfois difficile, le développement de nouveaux marchés qui lui aussi peut être ardu et, bien sûr, le fait d'attirer de la main-d'oeuvre qualifiée.

Le Québec a parmi ses atouts une main-d'oeuvre hautement qualifiée, mais souvent pas en assez grand nombre, des ressources naturelles abondantes, une infrastructure de recherche, des universités, des grappes technologiques de classe mondiale et un accès à plusieurs marchés.

Notre principal programme d'intervention à DEC s'appelle le Programme de développement économique du Québec, le PDEQ. Il nous permet d'encourager l'innovation dans l'ensemble des régions, la création d'emplois et de favoriser la croissance et la prospérité. C'est un programme qui est souple, flexible et qui nous permet de faire essentiellement trois choses.

Premièrement, il y a le développement d'entreprises et le soutien à l'entrepreneuriat. Dans ce domaine, DEC intervient, entre autres, en appuyant le démarrage, la croissance et la commercialisation. On a plusieurs exemples à ce sujet. Le premier qui me vient en tête est celui de la compagnie Kinova, qui a créé JACO, un bras robotisé qui aide les personnes à mobilité réduite. En 2006, cette entreprise a été incubée et, en 2009, DEC l'a aidée dans la commercialisation de ce produit. En 2013, on l'a aussi aidée dans son expansion et sa productivité et on a contribué à sa capacité de rapatrier sa production de l'Asie vers le Québec.

DEC intervient donc dans les entreprises ainsi que par l'entremise des organismes régionaux de promotion des exportations, soit Orpex. On intervient aussi par l'entremise des centres de recherche, des incubateurs et des accélérateurs d'entreprises.

Deuxièmement, PDEC nous permet d'appuyer le développement économique des régions, cette fois-ci, en encourageant la mobilisation des acteurs sur le terrain et en les aidant à mettre en valeur les atouts de la région, qu'il s'agisse d'atouts touristiques, de leurs ressources naturelles ou de la spécialisation qu'ils peuvent faire de leur région. Je pense ici au Bas-Saint-Laurent avec son aspect maritime.

Troisièmement, PDEC nous permet de travailler au renforcement de l'économie des collectivités à travers un soutien ponctuel ou ciblé où on aide les collectivités ayant des difficultés particulières à diversifier leur économie. Voilà pour ce qui est de notre programme principal.

● (1740)

Nous avons aussi le Programme de développement des collectivités, le PDC, qui nous permet de travailler avec les Sociétés d'aide au développement des collectivités, les SADC, et les Centres d'aide aux entreprises, les CAE en milieu rural, où il y a de très petites entreprises et où chaque emploi compte.

[Traduction]

DEC ne travaille pas tout seul. Au niveau fédéral, nous avons de nombreux collaborateurs, dont la Banque de développement du Canada et le Conseil national de recherches.

Nous collaborons aussi très étroitement avec nos partenaires du Québec, c'est-à-dire les principaux ministères économiques, Investissement Québec et d'autres, comme les grappes industrielles, les municipalités, les universités et bien d'autres.

[Français]

J'ai aussi quelques mots à dire concernant nos résultats.

Au cours des dernières années, DEC a contribué au renouvellement du bassin d'entreprises au Québec avec 115 projets de démarrage d'entreprises. Statistique Canada nous confirme que l'aide de DEC contribue à la croissance des revenus, du nombre d'emplois et de la productivité des entreprises et que les entreprises que nous aidons s'en tirent mieux que les entreprises témoins.

Comment y parvient-on? En 2015-2016, par exemple, DEC a approuvé un montant de 218 millions de dollars en subventions et en contributions. Si on remonte au 1^{er} avril 2012, soit la date d'entrée en vigueur de PDEC, on parle de plus de 1 milliard de dollars d'aide autorisée et de plus de 2 700 projets approuvés. Quarante pour cent de notre aide financière est accordée à des projets dans des collectivités à faible potentiel de croissance, ce qui représente à peu près 20 % de la population.

[Traduction]

Maintenant, quelques mots sur l'avenir. Le gouvernement du Canada s'est engagé à promouvoir l'innovation, à favoriser la croissance des entreprises et à développer une économie propre.

[Français]

Afin de s'assurer qu'on vise dans le mille, DEC a été à l'origine, en 2016, d'un dialogue sur le développement économique du Québec. Cette stratégie d'engagement nous a permis de discuter avec plus de 1 000 participants, qui ont pris le temps de nous dire ce qui était important en matière de développement économique. Ils nous ont dit qu'il fallait continuer à soutenir la modernisation technologique et des équipements, soutenir les incubateurs et les accélérateurs d'entreprises, appuyer les entreprises et leur diversification ainsi que les économies des collectivités.

La flexibilité de nos programmes demeure essentielle pour la croissance des entreprises. Le soutien aux régions, pour qu'elles bâtissent sur leurs avantages compétitifs, est toujours de mise.

[Traduction]

Le dernier budget fait aussi une grande place aux enjeux des changements climatiques et demande aux agences de redoubler d'efforts dans ce domaine.

DEC s'attaque de front à cette priorité et accroît de 25 millions de dollars par an l'aide aux PME pour leur permettre de développer et d'intégrer les technologies propres.

[Français]

En ce qui a trait à la croissance des entreprises, DEC met en oeuvre au Québec le nouveau Service de croissance accélérée pour soutenir les entreprises dont le potentiel est très élevé pour ce qui est de croître et d'innover plus rapidement ainsi que d'être reconnus mondialement dans leur domaine.

Bien sûr, DEC va continuer à favoriser la croissance des régions par l'entremise de ses interventions.

En somme, cela représente l'essentiel de ce à quoi nous travaillons.

Cela conclut ma présentation. Il me fera plaisir de répondre à vos questions.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, madame Brassard.

Je vais donner en premier la parole à Steven MacKinnon pour cinq minutes.

[Français]

M. Steven MacKinnon: Merci, monsieur le président.

Madame Brassard, comme vous êtes nouvelle à la tête de cette agence, nous vous souhaitons la bienvenue. Nous aurons le plaisir de travailler ensemble. Je salue également MM. Lemieux et Mongeau.

Nous en sommes à recueillir les commentaires et les feuilles de route des agences de développement régional. DEC joue un rôle crucial pour ce qui est de nos efforts en matière de développement économique, et ce, partout au Québec.

Je ne pense pas surprendre qui que ce soit en disant que le prochain budget risque d'être beaucoup axé sur la croissance et l'innovation. À cet égard, ma première question est assez générale.

Comment vous préparez-vous à ce sujet et quelles réalités québécoises aimeriez-vous voir être intégrées au développement d'un budget axé sur la croissance et l'innovation au Canada?

• (1745)

Mme Manon Brassard: Pour commencer, je vous ai dit que le Québec était bien structuré. On y retrouve beaucoup de centres de recherche, de grandes universités reconnues mondialement, de centres technologiques appelés CCTT — ceux-ci sont un peu moins connus —, ainsi que des incubateurs et des accélérateurs d'entreprises. Pour favoriser l'innovation, cela est crucial.

Le fait qu'ils utilisent eux-mêmes des méthodes de plus en plus innovantes pour améliorer leur performance est véritablement encourageant. L'accélérateur de Sherbrooke, que j'ai visité dernièrement, aide non seulement les entreprises à se développer en leur proposant les locaux et les laboratoires dont ils ont besoin, mais il leur fournit également l'assistance de coaches et de gens doués pour les affaires. En effet, ce n'est pas parce qu'on a une bonne idée qu'on est nécessairement doués pour les affaires.

De surcroît, on amène de jeunes étudiants en gestion à travailler avec des jeunes dont les nouveaux projets sont très innovants. L'objectif est de développer non seulement un produit, mais aussi une entreprise. Par la suite, on les aide à s'établir dans la région. Que ce soit à Sherbrooke ou ailleurs au Québec, le but est de garder ces emplois en région. Il s'agit de bons emplois à haute teneur technologique.

Ce type d'interventions que nous faisons auprès des incubateurs et des accélérateurs va grandement favoriser la croissance. En outre, comme je l'ai mentionné, nous travaillons au projet de croissance accélérée. DEC va travailler avec l'ensemble des collaborateurs du gouvernement fédéral au Québec et des représentants des ministères du Québec qui ont des objectifs semblables en matière de croissance. L'objectif consiste à s'assurer de pouvoir développer bon nombre de nos entreprises.

Ce sont deux bons exemples de la façon dont nous travaillons en matière d'innovation.

M. Steven MacKinnon: Ai-je encore du temps à ma disposition, monsieur le président?

[Traduction]

Le président: Il vous reste deux minutes.

[Français]

M. Steven MacKinnon: Merci.

En Outaouais, étant donné que je représente la circonscription de Gatineau, la capacité en incubation et en accélération d'entreprises laisse à désirer et a même été identifiée comme un besoin de la part des entrepreneurs de ma région.

Vous avez répondu un peu comme l'ont fait vos homologues du Nouveau-Brunswick. Ils disaient travailler beaucoup avec les centres de recherche et les universités. Vous jumelez en quelque sorte la capacité de gestion et la capacité d'innovation, ce qui est extraordinaire.

Au Québec, il y a des régions qui dépendent principalement des ressources naturelles, de la forêt, du secteur minier, de la pêche et d'autres secteurs. Je suis conscient que vous cherchez à aider les régions dont le potentiel de croissance peut être moins élevé. Pouvez-vous nous décrire les efforts que vous déployez à cet égard dans un contexte où on veut que le prochain budget favorise leur croissance?

Mme Manon Brassard: Dans ma présentation, j'ai fait mention de la nécessité d'aider les régions qui dépendent d'une seule entreprise ou d'un secteur important.

Si je prends l'exemple du Saguenay, qui est ma région d'origine, et où la forêt occupe une grande place, on retrouve beaucoup d'entreprises forestières. Développement économique Canada a beaucoup travaillé, bien sûr, au niveau de la forêt, mais aussi au niveau de la diversification économique de la région. Développement économique Canada le fait également dans toutes les régions qui sont aux prises avec la même situation. Au Saguenay, pour continuer avec cet exemple, nous nous sommes également beaucoup investis dans le secteur du tourisme et de l'agriculture, mais également dans le secteur agroalimentaire au chapitre de la deuxième et de la troisième transformation. L'aluminium constitue un autre secteur d'activités important dans la région.

On devient donc moins dépendants lorsque tous nos oeufs ne sont pas dans le même panier. Développement économique Canada aide à la diversification dans les différents secteurs de l'économie ainsi qu'au chapitre de l'innovation des procédés. Ultimement, ce qu'on cherche, c'est créer des produits et développer des marchés, aider à l'exportation, permettre aux entreprises de croître, permettre aux régions de créer de bons emplois et de garder le plus possible leurs jeunes dans les régions. C'est dans ce sens que nous travaillons.

• (1750)

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Deltell.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Merci beaucoup, monsieur Easter.

[Français]

Je remercie beaucoup les témoins de leurs présentations.

[Traduction]

Le président: Nous sommes heureux de votre présence au Comité. Vous avez cinq minutes.

[Français]

M. Gérard Deltell: Je vous félicite pour votre français.

Messieurs et mesdames, je vous remercie de m'accueillir au sein de votre comité. Je souhaite également la bienvenue aux témoins dans leur Chambre des communes.

Développement économique Canada fait beaucoup d'investissements. C'est le mandat qui lui a été confié.

Madame Brassard, comment évaluez-vous le taux de réussite de vos investissements?

Mme Manon Brassard: Un peu plus tôt, j'ai parlé d'une étude de Statistique Canada. Développement économique Canada veut avoir une bonne idée des rendements de ses investissements et s'assurer qu'ils sont opportuns, stratégiques et qu'ils donneront de bons résultats.

D'une part, nous regardons nos effets de levier. En matière de croissance des entreprises, chaque dollar investi va générer 4,93 \$ d'investissements. Pour le développement des régions, l'effet de levier se chiffre à 6,77 \$. Au niveau du soutien ponctuel ou ciblé de collectivités dans le besoin, l'effet de levier se situe à 1,93 \$, mais nous sommes sensibles au contexte. Par exemple, à Lac-Mégantic, où la raison de l'intervention est différente, l'effet de levier prend moins d'importance. L'objectif est plutôt de ramener la croissance et de ramener la vie économique dans la région.

Pour les entreprises en démarrage qu'on appuie directement, nous évaluons si elles pourront exister pendant une longue période de temps. Nos chiffres indiquent qu'elles sont toujours en place après cinq ans. Autrement dit, on n'en perd pas. Notre objectif est de créer de nouvelles entreprises et de les garder. Est-ce qu'elles augmentent leur chiffre d'affaires? On constate que 68% des entreprises que nous avons aidées ont augmenté leur chiffre d'affaires et leur productivité. Ce sont des indicateurs de ce genre que nous utilisons pour nous assurer que les investissements que nous faisons et les contributions que nous offrons génèrent une activité économique, des emplois et de la croissance.

M. Gérard Deltell: Nous comprenons, madame et messieurs, que votre agence n'est pas une banque. Les entrepreneurs qui vont vous voir n'ont souvent pas pu avoir le prêt ou les sommes nécessaires qu'ils souhaitaient de la part d'une institution financière privée et dûment établie. Il y a donc une part de risques dans vos investissements. C'est la raison pour laquelle votre agence existe. Nous acceptons qu'il y ait une part de risque et il faut s'y faire.

À combien évaluez-vous les pertes que vous avez pu essuyer au cours de la dernière année? Pouvez-vous nous fournir un chiffre à ce sujet?

Mme Manon Brassard: Vous avez raison. L'Agence n'est pas une banque et nous prenons un peu de risques. Souvent, notre présence va faire en sorte que d'autres partenaires vont se manifester. Nous sommes souvent le déclencheur. Notre taux de perte au chapitre des contributions approuvées est de 3,9 %.

M. Gérard Deltell: Il est de combien?

Mme Manon Brassard: On parle de 3,9 %.

Cela me donne l'occasion de souligner aussi qu'au départ, nous allons faire tout ce que nous pouvons pour aider une entreprise. Quand elle ne fonctionne pas bien, nous n'allons pas la lâcher. Nous allons essayer de lui donner des services, de l'encadrement ou de la lier à une autre organisation, comme un organisme sans but lucratif, par exemple, qui peut l'aider et l'appuyer dans sa démarche. Notre objectif est d'aider les entreprises, et ce, le plus longtemps possible.

M. Gérard Deltell: Monsieur le président, j'aimerais soulever un dernier élément.

La grande question qu'abordent les entrepreneurs quand ils viennent nous voir ou, plutôt, lorsque nous leur en parlons — généralement, ils ne viennent pas frapper à la porte du député —, c'est le guichet unique. Beaucoup d'outils privés sont offerts à ces gens et, surtout, des outils publics. De plus, si nous ajoutons les municipalités et les gouvernements provinciaux, il peut donc y avoir un choix de 10, 20, 30 ou 40 portes auxquelles les gens peuvent frapper.

Selon votre expérience et votre mandat, comment imaginez-vous le guichet unique où l'entrepreneur s'adresse à une seule autorité qui, elle, peut l'orienter?

• (1755)

Mme Manon Brassard: C'est un bel idéal à envisager.

La réalité est un peu plus complexe dans la mesure où les autorités modifient leurs programmes, leurs façons de faire et leurs mandats. Cela rend la situation plus difficile. Par contre, Développement économique Canada, DEC, travaille et travaillera avec l'ensemble des gens de la famille fédérale pour faciliter les démarches, soit pour faire du référencement soit pour faire autre chose.

Sachant que nous avons un bon projet devant nous, sachant que nous voulons des partenaires, nous allons en inviter à se joindre à nous, selon la nature du projet. Cela peut être la BDC ou des gens du Québec qui bénéficieraient peut-être de l'appui d'Investissement Québec. De nous-mêmes, nous allons tenter de réunir les gens autour d'une même table pour discuter du projet dans le but de le faire avancer de manière ordonnée.

Le président: Je vous remercie, madame Brassard.

[Traduction]

Monsieur Caron, vous avez cinq minutes.

[Français]

M. Guy Caron: Merci, monsieur le président.

Je remercie également les témoins de leur présence parmi nous aujourd'hui.

Je constate les résultats de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, en particulier dans la région du Bas-St-Laurent là où elle est en effet très active. Je constate également le bon travail des Sociétés d'aide au développement des collectivités, les SADC, qui sont extrêmement importantes dans les régions rurales.

J'ai quelques questions à vous poser à l'égard des SADC et de l'investissement dans les régions.

Ma première question est plus générale. Quel a été l'impact sur DEC et les SADC en ce qui a trait à la fin des Centres locaux de développement, les CLD, du Québec? Je sais que, dans le Bas-St-Laurent, beaucoup de partenariats étaient conclus entre les deux organismes. Les CLD ont été remplacés dans certaines régions et pas dans d'autres ce qui, assurément, a eu un impact sur le rôle des SADC et la complémentarité qui existait auparavant.

Mme Manon Brassard: Je vais demander à mon collègue de répondre à votre question.

Le président: Vous pouvez répondre à la question, monsieur Mongeau.

M. Pierre-Marc Mongeau (vice-président, Opérations, Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec): Merci, monsieur le président.

Sachez que nous travaillons très étroitement avec toutes les SADC. Ce sont des partenaires qui sont très proches. Chaque année, nous sommes régulièrement en contact pour discuter des enjeux auxquels elles font face. Nous travaillons donc beaucoup avec elles. La décision de réduire le nombre de CLD ne vient évidemment pas de nous. Face à la situation, et sans tenir compte du rôle des CLD qui n'existent plus, nous pouvons regarder de plus en plus comment notre agence et les SADC peuvent travailler ensemble pour favoriser la diversification économique dans les différentes collectivités. Notre rôle n'est donc pas de remplacer les CLD, mais davantage d'examiner ensemble quels seront les impacts sur la diversification que nous pourrions avoir. Nous sentons donc en effet une responsabilité de développement dans les différentes régions.

M. Guy Caron: Je parlais davantage de complémentarité.

Effectivement, DEC, les SADC et les CLD sont très complémentaires, mais lorsqu'on perd un joueur important, cela a certainement un impact sur le niveau de services qu'on peut offrir et sur la différenciation des rôles.

Avez-vous des exemples à cet égard ou êtes-vous présentement en processus de réadaptation par rapport à cette nouvelle réalité?

Mme Manon Brassard: Nous venons tout juste de renouveler nos ententes avec les SADC. Si je ne m'abuse, c'était le 1^{er} avril. Ce sont des ententes de trois ans. Nous travaillons toujours avec les SADC pour peaufiner nos façons de travailler et nos modes d'évaluation du rendement. Néanmoins, les SADC continuent dans leur mandat premier. Leur Stratégie jeunesse, par exemple, est très efficace. Ils ont aussi d'autres méthodes d'intervention à leur disposition.

Jusqu'à maintenant, les répercussions sont gérables. Je pense que les gens sur le terrain ont accepté cette situation. Ils trouvent des façons de faire qui vont leur permettre de s'adapter.

M. Guy Caron: Revenons sur les ententes qui ont été conclues avec les SADC.

Selon ce qui a été annoncé, on parle de 86 millions de dollars sur trois ans pour le Québec. Est-ce bien cela?

Mme Manon Brassard: C'est effectivement cela.

M. Guy Caron: Cependant, dans l'entente précédente conclue en 2011, on parlait de 154 millions de dollars sur cinq ans. Donc, il s'agit d'une diminution annuelle d'environ 10 % du budget pour les SADC et d'une moyenne de 31 millions de dollars versus 28 millions de dollars.

Dans l'entente qui a été conclue, y a-t-il une raison particulière pour laquelle le budget des SADC a diminué par rapport à ce que prévoyait l'entente précédente?

● (1800)

M. Pierre-Marc Mongeau: En fait, ce n'est pas une négociation avec les SADC, mais une discussion, étant donné que ce sont des partenaires. Lorsque nous avons discuté avec les SADC, nous avons examiné l'ensemble des éléments que nous voulions tous modifier dans la dernière entente de trois ans. Je suis surpris par les chiffres. Il n'y a pas eu d'augmentation des coûts alors qu'on n'a pas modifié les éléments de base dans les différentes ententes que nous avons conclues. Il n'y a pas eu d'indexation, mais on a laissé les ententes au même niveau.

Il y a peut-être eu des modifications dans leurs revenus internes par rapport aux prêts élevés qu'ils accordent, mais pour notre part, nous avons conclu les mêmes ententes. Par contre, sachant qu'il n'y avait pas eu cette indexation, nous avons mis en place, avec les SADC, un fonds de 1 million de dollars pour la première année de l'entente, de 1,5 million de dollars la deuxième année et de 2 millions de dollars la troisième année. Ces sommes seront distribuées aux différents CAE et SADC.

L'objectif est de favoriser l'innovation et les technologies propres, de même que d'aider les jeunes entreprises quand elles ont besoin, par exemple, de faire un plan d'affaires. Nous leur avons donné un peu plus d'argent, ce qui leur permet de faire ce genre d'activités.

M. Guy Caron: Vous venez de parler du fonds de capital de risque pour les SADC et les CAE. Est-ce bien cela?

M. Pierre-Marc Mongeau: Non.

Le capital de risque est géré par le réseau des SADC. Nous les laissons s'occuper de cela. Nous participons beaucoup plus aux coûts d'exploitation et de maintenance.

[Traduction]

Le président: Je regrette, Guy, mais je vais devoir vous interrompre.

À vous, monsieur Ouellette.

[Français]

M. Robert-Falcon Ouellette: Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Brassard, je vous remercie de votre présence parmi nous aujourd'hui.

J'aimerais savoir combien de compagnies autochtones ont été formées au cours des trois ou cinq dernières années.

Mme Manon Brassard: Si ma mémoire est bonne, au cours des dernières années, nous avons mis sur pied 19 projets avec des groupes autochtones, pour un montant de 7 millions de dollars. Cela répond indirectement à votre question.

M. Robert-Falcon Ouellette: Combien d'emplois environ ont été créés?

Mme Manon Brassard: Au cours des dernières années, c'est 70 ou 77. Vous serez peut-être intéressé d'apprendre que, dans le cadre du PIC 150 qui est en cours, nous avons reçu 67 projets provenant de communautés autochtones. S'ils étaient tous acceptés, cela représenterait 14 millions de dollars.

M. Robert-Falcon Ouellette: Est-ce que vous auriez eu besoin de plus d'argent à cet égard?

Mme Manon Brassard: Non. Ce que je dis, c'est qu'actuellement, dans le cadre de notre programme PIC 150, il y a des demandes qui sont en train d'être analysées.

M. Robert-Falcon Ouellette: Le 150^e anniversaire, c'est très intéressant, mais c'est plutôt le développement économique à long terme qui m'intéresse, c'est-à-dire le fait que de vraies compagnies soient formées et pas seulement qu'on mette sur pied un projet. Par exemple, à L'Ancienne-Lorette, il y a un programme de 300 000 \$ pour appuyer les sports de balle et pour remettre en état des infrastructures communautaires en vue du 150^e anniversaire du Canada.

Mme Manon Brassard: Oui.

M. Robert-Falcon Ouellette: J'aimerais plutôt parler des programmes à long terme et du mandat primordial et fondamental de DEC.

Combien de ces programmes avez-vous?

Mme Manon Brassard: Parlez-vous de nos programmes réguliers?

M. Robert-Falcon Ouellette: C'est exact.

Mme Manon Brassard: En ce qui a trait à nos programmes réguliers, comme je vous le disais, on parle de 19 projets et de 7 millions de dollars au cours des quatre dernières années.

M. Robert-Falcon Ouellette: D'accord.

Quelles industries aidez-vous exactement? Savez-vous de quel type d'industries il est question? Parle-t-on de l'industrie touristique?

Mme Manon Brassard: Monsieur Mongeau, pourriez-vous répondre à la question, s'il vous plaît?

M. Robert-Falcon Ouellette: Parle-t-on de l'administration des ressources?

M. Pierre-Marc Mongeau: Je vous remercie de la question.

Parmi les différents types d'organisations que nous appuyons et que nous avons appuyées au cours des dernières années, certaines étaient des organisations à but lucratif. Par exemple, on a démarré une buanderie près de Sept-Îles. Des gens de la région s'occupent de cette buanderie. Huit emplois ont été créés. Ils lavent tous les vêtements sales des employés d'une compagnie minière de la région. On parle certainement de huit ou de dix emplois.

Toutefois, je vous dirais que l'un des éléments principaux que nous développons actuellement est le tourisme dans le Grand Nord. Nous aidons aussi beaucoup d'agences comme la NIC, la Nunavik Investment Corp. Nous travaillons avec cette compagnie qui reçoit du financement chaque année pour faire la promotion du tourisme au sein de sa région.

Nous visons présentement beaucoup l'industrie touristique.

● (1805)

M. Robert-Falcon Ouellette: Avez-vous appuyé le Festival des montgolfières de Saint-Jean? Je pense, sauf erreur, qu'il y a 500 000 \$ uniquement pour ce projet. Y a-t-il des montants comparables pour certaines communautés autochtones dans le but de créer un festival? Je sais que les montgolfières de Saint-Jean sont importantes. Je ne veux pas m'arrêter là-dessus, parce qu'on n'a pas beaucoup de temps. Vous pouvez nous faire parvenir l'information plus tard à ce sujet.

Quelles problèmes rencontrez-vous lorsque vous travaillez avec les communautés autochtones? Quelles sont les difficultés que vous rencontrez? Y a-t-il une direction où nous devons aller à l'avenir à ce sujet?

Mme Manon Brassard: Lors de sa stratégie d'engagement, DEC a rencontré des communautés autochtones. Les directeurs des bureaux d'affaires ont aussi rencontré les leaders dans leur région.

Le dialogue reprend selon moi de manière plus structurée et plus ferme. Au cours des prochains mois, nous allons être en mesure de mieux répondre à vos questions.

Une des choses qu'on constate et qu'on entend régulièrement porte sur les modalités des programmes qui sont parfois problématiques. En règle générale, notre participation à un projet est de l'ordre de 50 %.

[Traduction]

Le président: Ce sera tout.

Monsieur McColeman.

M. Phil McColeman: Je remercie les témoins de leur présence.

La baisse des prix du pétrole et des produits de base venant de l'Ouest — et particulièrement le pétrole et le gaz — a-t-elle eu des répercussions sur la croissance économique de votre région?

Mme Manon Brassard: Dans le contexte du pétrole et du gaz et de l'ensemble du problème canadien, le secteur énergétique est essentiellement, du point de vue du Québec, celui de l'électricité. Nous souhaitons favoriser l'innovation dans les domaines des véhicules électriques, du transport électrique et de l'énergie éolienne. Ce sont là les problèmes énergétiques auxquels nous nous intéressons le plus. Dans le secteur manufacturier, une baisse des prix de l'énergie permet en général de réduire les coûts et de rendre les produits plus abordables. Ils sont alors plus faciles à écouler, mais je ne crois pas que nous ayons le même genre de problèmes que les autres provinces

M. Phil McColeman: Je vais peut-être vous poser la question d'une manière différente. Je me souviens d'avoir vu des sociétés faire de la publicité... Il s'agissait indubitablement de gens du secteur du pétrole et du gaz qui demandaient à leurs fournisseurs de faire savoir aux différentes régions de quelle façon leur situation se répercutait sur les autres coins du pays. Dans le cas du Québec, il y avait un constructeur qui fabriquait des autobus spécialement pour la région des sables bitumineux et l'infrastructure d'approvisionnement de Fort McMurray. En réalité, je voulais savoir si d'autres industries seraient touchées.

J'avais l'impression que les baisses enregistrées dans l'Ouest ainsi que le manque d'investissement dans cette région auraient des effets sur ce constructeur d'autobus. Voilà le genre de renseignements que j'aimerais avoir.

Le président: Je peux vous donner un exemple. J'ai eu un entretien avec des responsables de la société Bell Helicopter, il y a trois semaines. Ils m'ont dit qu'il y a un peu plus de deux ans, ils avaient un effectif de 2 400 travailleurs dans leur usine. Aujourd'hui, ils n'en ont plus qu'environ 840. Ils croyaient que cette baisse de l'emploi était probablement attribuable à 80 % aux difficultés de l'industrie pétrolière. Il n'y a plus d'hélicoptères qui vont sur les plateformes, etc.

Mme Manon Brassard: Tout ce qui influe sur la demande de produits utilisés sur les plateformes ou dans les sables bitumineux... Je suppose que cela en fait partie. J'avais cessé de travailler pour CEDQ il y a six ans, de sorte qu'il y a un petit trou dans mes connaissances. Nous avions alors les pneus, par exemple, et c'est pour cela...

● (1810)

M. Phil McColeman: J'aimerais passer à une autre question. Je n'ai que cinq minutes, et il est évident que cela a été un peu déroutant pour vous.

Je vais vous poser la même question qu'aux représentants d'autres régions. Elle concerne l'industrie forestière. Vous avez dit qu'elle était importante pour vous. Dans le cadre de ces consultations prébudgétaires, nous parlons du budget qui sera élaboré l'année prochaine. Certaines circonstances pourraient survenir et causer d'importantes difficultés, sinon de graves problèmes, à l'industrie forestière.

Vous établissez des prévisions pour le gouvernement. S'il arrivait que nous n'ayons plus d'accord sur le bois d'oeuvre résineux et que cela entraîne une hausse des tarifs imposés sur nos exportations, particulièrement aux États-Unis — avec qui nous avons cet accord —, quels seraient à votre avis les effets sur l'industrie forestière de votre région?

Mme Manon Brassard: Au Québec, il y a des régions qui dépendent beaucoup plus que d'autres de l'industrie forestière. Dans leur cas, il faudrait déterminer les problèmes que connaîtraient les travailleurs et essayer de trouver des emplois pour ceux qui risquent de se retrouver sans travail. Ce serait sûrement un problème qui nécessiterait un réaménagement et un regroupement de l'industrie. Il faudrait également envisager de renforcer l'innovation dans le secteur afin d'assurer une plus forte productivité en cas de hausse des tarifs. Ce sont certainement là des questions que nous aurions à examiner.

Il faudrait en outre trouver d'autres marchés possibles en dehors des États-Unis. Nous devrions envisager un traitement secondaire et tertiaire du bois et essayer de trouver des débouchés pour les produits correspondants. Il conviendrait aussi de songer à d'autres secteurs que l'exploitation forestière pour aider les régions touchées à diversifier leur économie et à réduire leur dépendance par rapport à cette industrie.

M. Phil McColeman: Présentez-vous vos projections et vos conseils au gouvernement? Si c'est le cas, suivez-vous cette question de près à cause des répercussions possibles sur votre région?

Mme Manon Brassard: Nous suivons la situation de très près. Il y a même un forum qui aura lieu en octobre et auquel un certain nombre d'entre nous participeront. Il faudra faire un examen de l'ensemble de l'industrie et du secteur des panneaux — pas seulement le bois — ainsi que des marchés et du développement des produits. Oui, c'est une question clé.

Le président: Monsieur Champagne.

[Français]

M. François-Philippe Champagne (Saint-Maurice—Champlain, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président, de me donner la parole.

Madame la sous-ministre, monsieur Lemieux, et monsieur Mongeau, je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui.

Il est évident que vous comprenez très bien le Québec. Vous avez parlé des régions, d'une économie de PME et des SADC. J'aimerais aborder deux questions à ce sujet.

Vous avez mentionné votre Stratégie Entrepreneuriat jeunesse. Or comme nous le savons, la rétention des jeunes dans nos régions est l'un des enjeux importants. Je viens de la Mauricie, une région qui vit une reconversion industrielle totale. Elle fait beaucoup de progrès, mais ce dernier passe beaucoup par l'entrepreneuriat et le secteur numérique.

Le deuxième point que j'aimerais aborder rejoint selon moi celui que bon nombre de mes collègues ont abordé. Il s'agit de la connectivité. Dans le budget fédéral, une somme de 500 millions de dollars vise précisément à améliorer la connectivité de nos régions.

Pour que les gens de nos régions participent à notre programme d'innovation, qui va permettre une augmentation de la productivité, le volet de la connectivité est crucial.

Entrepreneuriat jeunesse et la connectivité représentent deux éléments importants de votre mandat sur lesquels j'aimerais vous entendre.

Mme Manon Brassard: Je vais commencer par le deuxième point, soit les collectivités. On pense souvent aux collectivités dont la situation est très difficile et qui demandent des interventions fréquentes ainsi que des programmes particuliers et ciblés. Toutefois, il ne faut pas ignorer l'importance des collectivités et de ce qu'on y fait dans le cadre de programmes d'infrastructures plus récréatives et sportives.

On parlait plus tôt de la difficulté d'attirer des gens pour qu'ils viennent travailler dans nos régions. Les gens veulent avoir des régions...

M. François-Philippe Champagne: Permettez-moi de clarifier un point.

Je parlais de connectivité et non de collectivités. Si j'ai mal prononcé le mot, je m'en excuse. Je parlais donc d'Internet à haute vitesse et de téléphonie cellulaire. Comme nous le savons, les régions qui ne sont pas connectées peuvent difficilement participer à l'économie du 21^e siècle.

Mme Manon Brassard: Mon collègue d'Innovation, Sciences et Développement économique réfléchit davantage à ces questions dans une perspective nationale. Dans une telle perspective, il est clair que les entreprises ont avantage à utiliser la technologie à toutes les sauces pour améliorer leurs produits, leurs processus et leurs façons de procéder. Pour ce faire, il est donc important que les entreprises soient le plus connectées possible et qu'elles maîtrisent les technologies. Cela fait partie de nos programmes d'aide à l'innovation. Nous encourageons fortement ce type de projets.

C'est souvent parmi les jeunes diplômés de l'université qui ont des idées et qui font partie d'incubateurs que nous trouvons les jeunes entrepreneurs. Nous tentons de les aider à rester dans nos régions. Nous faisons beaucoup d'efforts en ce sens.

• (1815)

[Traduction]

M. François-Philippe Champagne: Puis-je poser une autre question, monsieur le président?

Le président: Oui.

[Français]

M. François-Philippe Champagne: Mon collègue, M. Ouellette, a parlé de nos communautés autochtones. J'en représente plusieurs qui sont établies dans le nord de la Mauricie. À mon avis, il serait intéressant que des agents de développement soient affectés aux communautés autochtones. Il faut tenir compte du contexte dans lequel elles évoluent, notamment étant donné qu'elles sont parfois éloignées des grands centres urbains.

Il y a aussi un élément culturel qui nous pousse à nous questionner sur la façon de développer ces aspects. Au sein des équipes régionales, des gens pourraient faire office d'agents de développement et se charger plus particulièrement de déterminer ce qui peut être fait. Dans ma région, certains projets auxquels DEC a participé ont eu énormément de succès. Je pense notamment à la scierie d'Obedjiwan. Dans certaines communautés, il y a des exemples de réussite, et c'est peut-être une voie à suivre de votre part.

Mme Manon Brassard: Nous ne sommes pas très loin de cela. Tout d'abord, notre bureau de l'Abitibi et du Nord couvre spécifiquement les besoins du Nord. Par ailleurs, là où il y a des communautés autochtones, les bureaux d'affaires se partagent leurs territoires. Lorsqu'il y a une communauté autochtone, quelqu'un y est affecté à demi-temps, selon l'importance de la communauté et le nombre de projets générés. Évidemment, on y accorde une attention particulière, et ce sera de plus en plus le cas.

[Traduction]

Le président: Monsieur Aboultaïf.

M. Ziad Aboultaïf: Merci.

Je voudrais poser quelques questions rapides. Vous avez dit qu'il y a trois types de régions économiques au Québec: les économies basées sur les ressources, les économies manufacturières et les économies urbaines. Quel pourcentage du PIB représente chacune d'elles?

Mme Manon Brassard: Je regrette, je n'ai pas compris.

M. Ziad Aboultaïf: Connaissez-vous la répartition des secteurs que vous avez mentionnés en pourcentage du PIB?

Mme Manon Brassard: Je ne crois pas que nous ayons ces chiffres sous la main.

M. Ziad Aboultaïf: Si vous ne les avez pas, nous allons passer à autre chose.

Vous avez parlé de productivité ainsi que d'une baisse de la productivité et d'une hausse des prix d'achat des technologies ou des équipements de pointe par suite de la diminution de la valeur du dollar canadien. À un moment donné, nous avons la parité entre le dollar canadien et le dollar américain. Qu'avait alors fait le gouvernement, quels efforts avaient alors été déployés pour mettre l'équipement à niveau afin de favoriser une augmentation de la productivité? Y a-t-il eu des efforts au cours de cette période?

Mme Manon Brassard: Je crois que des efforts avaient été déployés pour obtenir tout ce dont nous avons besoin et dont les entreprises avaient besoin. Toutefois, il s'agit là d'un besoin permanent. On ne modernise pas une fois pour toutes. Les entreprises doivent constamment renouveler leur équipement. Elles doivent toujours disposer des dernières technologies si elles veulent prospérer et continuer à innover.

M. Ziad Aboultaïf: Eh bien, sans productivité, vous n'avez pas d'avantage concurrentiel. C'est un aspect capital pour l'industrie, surtout à un endroit tel que le Québec.

Pour revenir au secteur pétrolier et aux répercussions sur l'ensemble de l'économie canadienne, je suppose que le Québec, étant très industrialisé, a sérieusement ressenti les effets de la baisse des prix du pétrole et du ralentissement de l'activité en Alberta. Un oléoduc contribuerait à la relance de la croissance et créerait aussi des emplois partout dans le pays. Défendriez-vous un projet d'oléoduc comme moyen de renforcer l'économie du Québec et du reste du pays?

Mme Manon Brassard: En considérant les choses du point de vue du Québec... Vous comprenez certainement le contexte de la question. Les provinces et les premiers ministres provinciaux ont formulé des observations au sujet de l'industrie et de l'oléoduc. Je préfère en rester là.

Il y a eu des commentaires sur le nombre d'emplois devant être créés au Québec, nombre qui est plus ou moins élevé selon la personne à qui on s'adresse. Les projets de ce genre ne s'inscrivent pas dans notre mandat. Je suis un peu embarrassée...

• (1820)

Le président: C'est très bien. Vous n'avez pas répondu à une question pouvant avoir des ramifications politiques. Nous ne vous demandons pas de répondre à des questions de ce genre.

Poursuivez, je vous prie.

M. Ziad Aboultaïf: Ce n'est pas ce que je voulais dire. Je disais que j'ai pu constater certaines répercussions. De plus, vous avez déjà des problèmes de productivité, une baisse de productivité qui est très dangereuse. Nous ne pouvons pas concurrencer nos partenaires économiques, et particulièrement les États-Unis et l'Europe.

Il y a là un facteur à considérer. Encourageriez-vous le gouvernement à permettre la construction de l'oléoduc si votre économie s'en portait mieux? Vous auriez alors la possibilité de vous occuper d'autres domaines une fois le projet en place.

Mme Manon Brassard: Eh bien, je...

M. Ziad Aboultaïf: D'accord. J'ai une dernière question.

Le président: Allez-y, monsieur Aboultaïf.

M. Ziad Aboultaïf: Revenons à la répartition. Pouvez-vous me donner la contribution au PIB des ressources, du secteur manufacturier et de l'économie urbaine? Avez-vous ces pourcentages?

Mme Manon Brassard: Je peux facilement vous les obtenir. Nous pouvons vous les transmettre rapidement.

M. Ziad Aboultaïf: D'accord.

Le président: Encore une autre question...

M. Ziad Aboultaïf: Pour moi? Je la prends volontiers.

Avez-vous des moyens de mesurer la productivité? Comment faites-vous pour mesurer votre productivité par rapport, disons, aux États-Unis?

Est-elle inférieure de 40 ou de 26 %? Quel est le chiffre?

Mme Manon Brassard: Nous savons d'une façon générale que la productivité est inférieure à celle de l'Ontario.

M. Ziad Aboultaïf: Ma question porte sur la productivité du Québec.

Mme Manon Brassard: Je comparais le Québec et l'Ontario.

M. Ziad Aboultaïf: D'accord.

Mme Manon Brassard: Notre productivité est inférieure de quelques points à celle de l'Ontario.

M. Ziad Aboultaïf: La productivité du Québec est inférieure à celle de l'Ontario.

Mme Manon Brassard: Oui.

M. Ziad Aboultaïf: De combien?

Mme Manon Brassard: Je crois que c'est de 3 ou 4 %. Nous pouvons vérifier.

M. Ziad Aboultaïf: Avez-vous une idée de son niveau par rapport à d'autres pays comme les États-Unis?

Mme Manon Brassard: Je n'ai pas...

M. Pierre-Marc Mongeau: Je regrette, mais nous n'avons pas toutes ces statistiques. Toutefois...

Mme Manon Brassard: Ce que je sais, c'est que nous tirons de l'arrière. Je ne peux pas vous dire de combien, mais le Québec est en retard par rapport à l'Ontario, à l'ensemble du Canada, aux États-Unis et à la plupart des pays de l'OCDE. Nous avons une idée du tableau général.

Le président: Je vous remercie. À cet égard, mesurez-vous les résultats de vos investissements dans les petites entreprises?

Mme Manon Brassard: J'ai parlé plus tôt d'une étude que nous avons demandé à Statistique Canada de mener pour notre compte. Les statisticiens ont examiné une assez longue période pour déterminer si les PME que nous aidons existent encore, pendant combien de temps elles survivent, si leurs salaires y sont plus élevés — c'est bien le cas — et si leur productivité a augmenté, et c'est encore le cas.

Voilà comment nous mesurons. Nous comparons à un groupe témoin pour déterminer si notre intervention a eu des effets positifs.

Le président: Oui, votre action a une influence.

Monsieur MacKinnon, vous avez cinq minutes.

[Français]

M. Steven MacKinnon: Merci, monsieur le président.

Je vais changer un peu l'orientation des questions.

Comme vous le savez, le gouvernement du Québec a modifié son approche en matière de développement local. Il a décidé de fermer un certain nombre de CLD et ce changement est en voie de se faire. Comment cela touche-t-il l'Agence et vos activités au jour le jour?

Mme Manon Brassard: Les CLD travaillaient aussi passablement avec nos SADC. Nous avons abordé le sujet plus tôt. Nous travaillons en collaboration étroite, en particulier avec le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, le MESI, qui est le ministère économique principal, avec son bras financier que représente Investissement Québec. Ce dernier est un partenaire dans près de 25 % de nos projets. En somme, le travail se poursuit en collaboration. Le Québec a changé sa façon de faire. Nous nous sommes adaptés et nous travaillons toujours très bien avec le gouvernement du Québec, ses ministères et ses organismes, à savoir ses « bras livreurs », si je peux m'exprimer ainsi.

• (1825)

M. Steven MacKinnon: Au Québec, il y a un nombre impressionnant de partenaires dans le montage financier d'un projet donné. N'y aurait-il lieu de simplifier cet aspect?

Dans la perspective d'un entrepreneur ou d'un promoteur de projets, le nombre de partenaires aptes à participer à un projet est assez impressionnant. Il faut souvent rejoindre ces gens et les réunir autour d'une même table. J'ai vu des exemples impressionnants où cela est arrivé avec une très grande efficacité.

J'aimerais connaître votre point de vue à cet égard. N'y aurait-il pas lieu de simplifier le processus, de réduire le nombre de partenaires réunis autour d'une même table et, cela dit, en faisant abstraction du palier de gouvernement?

Mme Manon Brassard: Pour y arriver, il faudrait trouver quelqu'un qui a tous les mandats et toutes les compétences, ce qui constitue un défi en soi. Cette personne devrait aussi être en mesure de répondre à toutes les demandes.

Nous travaillons avec différents types d'entrepreneurs et d'entreprises. Les toutes petites entreprises qui transigent essentiellement avec les SADC pourraient trouver difficile de travailler avec un partenaire de la taille d'un organisme comme Investissement Québec, la BDC ou autre organisme du genre.

Certes, il y a plusieurs intervenants, mais chaque entrepreneur a besoin de s'associer à une certaine niche. Nous pouvons assez facilement faire les regroupements. Est-ce possible de travailler mieux et plus efficacement ensemble? Sans doute et c'est ce que

nous tentons de faire. Toutefois, est-ce que les efforts de simplification mèneront vraiment à un guichet unique et ultime?

M. Steven MacKinnon: Dans d'autres régions, il est question d'un service de concierge. Ce concept existe-t-il au Québec?

Mme Manon Brassard: Oui, dans le cadre du programme de croissance accélérée. DEC veut ainsi se positionner pour amener à l'entrepreneur les intervenants pertinents à son dossier. Il faut comprendre que tous les intervenants ne sont pas pertinents dans tous les dossiers. Les entrepreneurs apprécient ce service.

DEC facilite aussi la vie aux entrepreneurs qui ont, par exemple, des projets dans trois régions. Dans un tel cas, nous allons leur conseiller de travailler avec un bureau et de laisser DEC s'arranger avec la cuisine interne et s'occuper des deux autres bureaux. Nous allons ainsi faciliter ce genre de choses.

M. Steven MacKinnon: Merci.

Changeons maintenant de sujet.

Comme vous le savez, nous allons investir beaucoup d'argent dans les transports en commun et les infrastructures au cours des prochaines années. Vous avez d'ailleurs mentionné que le sujet de l'heure au Québec est l'électrification des transports.

Selon vous, comment le Québec pourra-t-il profiter de cette tendance lourde du gouvernement du Québec et des investissements en infrastructures du gouvernement fédéral qui, évidemment, seront jumelés avec ceux d'autres paliers de gouvernement? En somme, comment voyez-vous l'avenir et comment le Québec pourra-t-il profiter de ces investissements à tous les niveaux?

Mme Manon Brassard: DEC peut tirer son épingle du jeu à cet égard.

La première condition est d'avoir les bons projets. Nous avons actuellement des projets en ébullition qui sont en train d'être montés. Ce sont des projets intéressants avec des structures financières qui sont également intéressantes.

Il y a aussi différents programmes. Les programmes de DEC peuvent aider les entreprises qui contribuent à l'électrification des transports, sans nécessairement couvrir tout l'ensemble. Par exemple, DEC peut aider une entreprise qui travaille sur une composante d'une batterie qui aura une longue durée de vie ou d'autonomie. C'est à ce niveau que DEC cherche à se positionner.

Il y a également les prêts des gouvernements au chapitre de l'innovation et des technologies propres qu'on propose aussi énormément. Le Québec peut donc se positionner sur tous les fronts pour faire avancer ce dossier.

M. Steven MacKinnon: Et les possibilités...

[Traduction]

Le président: Je dois interrompre...

[Français]

M. Steven MacKinnon: Le Festival des montgolfières en Outaouais représentent un bon investissement. Je tenais à vous le signaler.

Je vous remercie de votre présence parmi nous aujourd'hui.

[Traduction]

Le président: Je vois. C'est son dada.

Merci beaucoup, madame Brassard, monsieur Lemieux et monsieur Mongeau pour votre exposé et les réponses que vous nous avez données.

Nous allons maintenant suspendre la séance avant d'entendre les représentants de l'Île-du-Prince-Édouard.

• (1825)

(Pause)

• (1835)

Le président: La séance reprend.

Pendant la prochaine heure, nous entendrons les représentants de l'APECA de l'Île-du-Prince-Édouard. Je souhaite la bienvenue à Patrick Dorsey, vice-président pour l'Î.-P.-É., et à Lynne Beairsto, directrice des programmes et services généraux.

Pat, je crois savoir que vous avez un exposé à présenter. Nous passerons ensuite aux questions.

Vous savez sans doute que nous en sommes à la première journée des consultations prébudgétaires. Nous croyons que les agences de développement régional jouent un rôle important dans la croissance du pays. Nos questions porteront donc essentiellement sur la façon d'assurer une plus grande croissance dans votre sphère d'activité.

La parole est à vous.

M. Patrick Dorsey (vice-président, Île-du-Prince-Édouard, Agence de promotion économique du Canada atlantique): Merci, monsieur le président.

Membres du Comité, bonsoir. Je vous remercie de m'avoir invité à vous parler de l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard et du travail de l'APECA visant à favoriser la croissance économique. Comme l'a signalé le président, je suis accompagné aujourd'hui de Lynne Beairsto.

Avec une population d'environ 146 000 personnes, l'Île-du-Prince-Édouard est, comme vous le savez, la plus petite province canadienne. À l'exception de Charlottetown, la province est essentiellement rurale, comme en témoignent ses principaux secteurs d'activité: l'agriculture, les pêches et le tourisme. Ces secteurs, qui sont les grands moteurs de l'économie de l'île, se sont adaptés ces dernières années aux tendances mondiales et aux possibilités qui s'offrent sur les marchés. L'APECA a été un acteur clé de la transformation et de la croissance de plusieurs secteurs qui jouent maintenant des rôles essentiels dans l'économie de la province.

Même si l'économie va relativement bien, nous avons des défis à relever, notamment l'accès à une main-d'œuvre qualifiée, le vieillissement de la population et le niveau moins qu'optimal de l'innovation et de la productivité. Les investissements de l'APECA ciblent ces défis et favorisent une croissance continue dans les secteurs industriels prioritaires.

L'APECA appuie la croissance économique de trois façons: en soutenant les entreprises axées sur l'innovation, en soutenant l'infrastructure afin d'alimenter la croissance économique et la recherche-développement et de miser sur les points forts des collectivités et en défendant les intérêts de l'Î.-P.-É. aux stades de l'élaboration des politiques et de la coordination des programmes fédéraux.

Le secteur alimentaire demeure le principal moteur de l'économie provinciale, représentant 18 % du PIB, plus de la moitié des exportations provinciales et 10 000 emplois dans la production et la fabrication de produits alimentaires dans les collectivités rurales.

PEI Mussel King est une entreprise rurale familiale qui produit, récolte et vend chaque année plus de cinq millions de livres de moules fraîches, dont plus de la moitié est exportée. L'APECA a aidé l'entreprise à accroître sa productivité, à créer des produits à valeur ajoutée et à porter son effectif à 70 employés.

L'APECA soutient également la recherche-développement axée sur les aliments. Le Food Island Partnership, initiative dirigée par l'industrie et réunissant des producteurs alimentaires, des experts culinaires et des chercheurs, constituera un moteur clé de la croissance de ce secteur au cours des prochaines années. Son but est de créer des produits, de développer les exportations et de faire la promotion de l'Î.-P.-É. à titre de destination de tourisme culinaire.

Ayant pris racine dans le secteur alimentaire, le secteur des sciences biologiques représente 3 % du PIB de la province, emploie environ 1 400 personnes et a plus que triplé en taille et en revenus dans les 10 dernières années. La croissance dans ce secteur sera accélérée par l'investissement fédéral de 14 millions de dollars annoncé plus tôt cette année par le ministre Bains afin d'établir Produits naturels Canada à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard.

L'aérospatiale et la fabrication de pointe sont des secteurs relativement nouveaux de l'économie de l'île, mais ils emploient plus de 900 personnes et représentent 18 % des exportations totales et près de 5 % du PIB provincial. La principale grappe aérospatiale se trouve à Slemon Park, où Vector Aerospace est un locataire clé. L'entreprise a des ventes annuelles de 140 millions de dollars et compte 445 employés. Avec le soutien de l'APECA, Vector a développé des techniques de pointe de réparation de moteurs d'aéronef, qui lui permettent d'accepter de nouveaux travaux.

L'Î.-P.-É. est un chef de file mondial en matière d'énergie renouvelable. On y trouve l'Institut canadien de l'énergie éolienne. L'énergie éolienne fournit actuellement environ 30 % de l'électricité de la province.

L'entreprise Aspin Kemp & Associates, mise sur pied en 2010 avec huit employés, a maintenant un effectif de 125 travailleurs et constitue un bon exemple du soutien de l'APECA dans le domaine des technologies propres. L'entreprise est un chef de file mondial dans le développement de solutions de gestion et de stockage de l'énergie pour les industries navale, pétrolière et gazière.

Le dernier secteur que j'aborderai est une autre industrie traditionnelle qui s'est transformée. Le tourisme emploie 15 000 personnes et génère près de 7 % du PIB de la province. L'APECA fournit un soutien direct aux exploitants et aux collectivités afin de tirer le meilleur parti possible des tendances et des possibilités. Par exemple, le Programme de développement stratégique du tourisme réunit les intervenants des collectivités afin de déterminer leur potentiel touristique et de concevoir une approche de collaboration en matière de développement des actifs locaux.

Le programme fonctionne bien partout au Canada atlantique et devient rapidement une pratique exemplaire. Il a été élaboré par Tourisme Atlantique, groupe basé au bureau de l'Î.-P.-É. de l'APECA, dont le mandat consiste à soutenir le tourisme partout au Canada atlantique. Tourisme Atlantique gère également le Partenariat du tourisme du Canada atlantique, partenariat de trois ans d'une valeur de 20 millions de dollars conclu entre les gouvernements et l'industrie afin de faire la promotion de la région sur les marchés clés des États-Unis et d'outre-mer.

L'APECA travaille également de plusieurs façons avec les collectivités afin de soutenir la croissance économique.

●(1840)

Nous les aidons à miser sur leurs forces. Par exemple, la municipalité rurale de North Rustico a aménagé son secteur riverain afin de mettre en valeur son patrimoine marin et acadien et de fournir des locaux commerciaux et de spectacles aux artistes locaux. Nous travaillons également avec les collectivités autochtones de la province afin de promouvoir leurs priorités en matière de développement économique.

Le gouvernement provincial est le principal partenaire de l'APECA en matière de développement économique. Équipe Commerce Î.-P.-É. est un exemple de partenariat fédéral-provincial qui soutient les activités de promotion du commerce extérieur, depuis la préparation à l'exportation jusqu'aux missions commerciales. Il s'agit d'un partenariat fécond puisque l'Î.-P.-É. est en tête du pays depuis deux ans sur le plan de la croissance des exportations. L'Agence et la province collaborent également afin de relever des défis tels que le vieillissement de la population et les pénuries de main-d'oeuvre qualifiée en encourageant l'immigration. Elles collaborent aussi avec les établissements postsecondaires pour les aider à recruter et à garder des étudiants étrangers.

Pour ce qui est de l'avenir, l'APECA reste déterminée à obtenir des résultats pour la province. Grâce à la Stratégie de croissance pour l'Atlantique, qui renforce notre démarche de collaboration, nous croyons pouvoir tirer parti d'encre plus de possibilités qui permettront de relever les défis économiques et de guider une croissance ultérieure.

Monsieur le président, je vous remercie encore de m'avoir offert cette occasion de prendre la parole.

Le président: Je vous remercie de votre exposé.

Monsieur MacKinnon, vous avez cinq minutes.

M. Steven MacKinnon: Merci, monsieur le président.

Je vous remercie, monsieur Dorsey et madame Beairto, de votre présence au Comité aujourd'hui. Comme vous le savez, nous procédons actuellement à des consultations prébudgétaires. Je dois dire que, grâce au président, nous avons passé beaucoup de temps aujourd'hui et passerons encore beaucoup de temps dans les prochains jours à examiner les priorités des agences de développement régional et à nous acquitter de notre mandat fondamental, qui consiste à conseiller le ministre sur les moyens de renforcer la croissance, de favoriser l'innovation dans l'économie et d'exploiter les points forts de chaque région et de chaque province pour atteindre cet objectif.

Monsieur Dorsey, vous avez parlé avec éloquence, dans votre exposé, de certains de vos succès et de quelques-unes de vos priorités. Un peu plus tôt, nous avons entendu votre homologue du Nouveau-Brunswick. Je sais que l'immigration est une question clé dans le Canada atlantique et que d'importantes annonces ont été faites à cet égard dans les derniers mois. Vous avez brièvement abordé le sujet dans votre exposé, mais pouvez-vous nous dire de quelle façon l'APECA de l'Île-du-Prince-Édouard appuie cet objectif dans la province?

M. Patrick Dorsey: Il est important de mentionner, je crois, que la taille de notre population constitue l'un des plus importants obstacles à la croissance économique dans notre province. Nous avons besoin d'une masse critique. Une population de 146 000 âmes a certainement des défis à relever. Nous savons que quelques milliers de personnes de plus peuvent avoir un important effet positif sur la croissance économique. Je crois que c'est un important aspect de la

stratégie de croissance du gouvernement provincial, mais c'est aussi l'une de nos priorités.

Nous envisageons différentes solutions. La première consisterait à faire venir des gens qui ne sont pas nés et n'ont pas grandi dans notre province, c'est-à-dire des néo-Canadiens. Nous avons travaillé avec la Chambre de commerce, l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard et le Holland College pour recruter et garder davantage d'étudiants étrangers, de concert avec des tiers, et pour créer des services d'établissement à l'intention des entrepreneurs et des entreprises de la province. En effet, beaucoup des gens venant d'Extrême-Orient cherchent à investir dans l'Île-du-Prince-Édouard. Il s'agit donc de leur trouver des partenaires possibles dans la province. De concert avec la Chambre de commerce de Charlottetown, nous avons établi le programme P.E.I. Connectors justement dans ce but.

L'autre aspect, monsieur le président, consiste à favoriser la croissance de la population en créant davantage de débouchés pour encourager nos jeunes à rester dans la province. Nous avons constaté certains progrès à cet égard, mais il reste encore beaucoup à faire. L'un des moyens auxquels nous pensons est de diversifier l'économie et de créer de la valeur ajoutée dans les industries traditionnelles pour qu'elles puissent payer des salaires plus élevés.

Nous croyons que l'Île-du-Prince-Édouard dispose de tous les atouts nécessaires pour attirer et garder des gens, mais il est évident que la croissance économique est importante. Nous nous intéressons beaucoup aux entreprises en démarrage. De concert avec le gouvernement provincial, nous avons établi une « zone démarrage » à Charlottetown, qui compte actuellement une vingtaine de jeunes entreprises évoluant dans un environnement de type incubateur dans lequel elles peuvent collaborer, travailler ensemble et former des partenariats tout en ayant accès aux services commerciaux dont elles ont besoin pour commercialiser et soutenir leurs produits.

C'est une approche à facettes multiples destinée à appuyer la croissance de la population, qui joue un rôle très important dans le succès économique.

●(1845)

M. Steven MacKinnon: Sur le plan structurel, vous gérez aussi, au sein de l'APECA, quatre partenariats touristiques du Canada atlantique. Est-ce bien ce que nous avons entendu plus tôt? Dans le contexte de la détermination des secteurs forts — produits alimentaires, tourisme, etc. —, vous sentez-vous suffisamment équipés pour faire les investissements nécessaires à la croissance?

M. Patrick Dorsey: Je le crois. La plus grande partie de notre travail d'élaboration de projets est faite en collaboration avec le gouvernement provincial. Nous avons donc la possibilité d'échanger au sujet de nos priorités respectives. La Stratégie de croissance pour l'Atlantique définit cinq piliers dans le cadre desquels les premiers ministres provinciaux et les ministres fédéraux ont décidé de coordonner leurs efforts. Nous en tenons compte aussi.

Le gouvernement provincial de l'Île-du-Prince-Édouard est d'accord avec nous sur l'ensemble des secteurs que nous considérons essentiels pour le développement. Il est cependant de plus en plus important de miser aussi sur nos points forts traditionnels — la pêche et l'agriculture — en y apportant davantage de valeur ajoutée. Je crois que c'est dans ce domaine que les occasions les plus intéressantes s'offriront.

Le président: Je vous remercie tous les deux.

Madame Raitt, vous avez cinq minutes.

L'hon. Lisa Raitt (Milton, PCC): Je vous remercie de votre présence.

Comme vous le savez sans doute, je viens du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse. Je comprends parfaitement l'importance de l'APECA dans la région.

Je vais vous poser des questions sur la façon dont vous vous acquittez du mandat que le gouvernement vous a confié. Je veux avoir des faits et des chiffres. Si vous ne les avez pas sous la main, je vous serais reconnaissante de nous les transmettre plus tard.

Je crois savoir que le Fonds d'innovation de l'Atlantique est l'un des programmes que vous administrez. Combien de demandes avez-vous reçues et combien de temps vous faut-il actuellement pour les traiter au bureau de l'Île-du-Prince-Édouard?

M. Patrick Dorsey: Nous pouvons vous communiquer des données sur les demandes traitées sur place. Je ne dispose pas des chiffres tout de suite. Le Fonds d'innovation de l'Atlantique est géré dans le cadre d'un processus assez rigoureux. Il est axé sur la R-D, l'innovation et l'accroissement de la productivité des entreprises. Il vise aussi à établir des partenariats permettant à des établissements de recherche de faire des travaux pour le compte de sociétés.

Quant aux délais de traitement, je n'ai pas sous la main les chiffres de l'Île-du-Prince-Édouard, mais nous pouvons les obtenir, monsieur le président.

L'hon. Lisa Raitt: Monsieur Dorsey, si vous voulez obtenir plus de crédits, vous devriez connaître le nombre de demandes que vous avez traitées ainsi que le temps que les demandeurs doivent attendre pour avoir accès à des subventions. Je crois que ce sont là des données dont notre comité devrait disposer.

M. Patrick Dorsey: Oui.

L'hon. Lisa Raitt: Je voudrais ensuite poser la même question au sujet du Programme de promotion du commerce extérieur. Combien de demandes avez-vous reçues et combien de temps faut-il pour les traiter afin que l'argent promis aux régions par le gouvernement parvienne aux habitants de la province?

• (1850)

M. Patrick Dorsey: L'année dernière, 152 projets ont été approuvés dans le cadre du Programme de promotion du commerce extérieur. Pour ce qui est des délais de traitement, la norme du programme est de 75 jours pour aboutir à une décision...

L'hon. Lisa Raitt: Très bien.

M. Patrick Dorsey: ... et nous respectons cette norme.

L'hon. Lisa Raitt: Vous respectez la norme de 75 jours?

M. Patrick Dorsey: Oui.

L'hon. Lisa Raitt: Excellent. C'est du bon travail. Toutefois, ce n'est pas ce que j'ai entendu dire à d'autres endroits.

Ma dernière question concerne le Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150. Pouvez-vous me dire combien de demandes vous avez reçues et quels sont les délais de traitement pour ce programme?

M. Patrick Dorsey: Jusqu'ici, nous avons approuvé dans le cadre de ce programme 19 projets d'une valeur totale d'environ 1,12 million de dollars. L'affectation totale de l'Île-du-Prince-Édouard s'élève à un peu plus de 5 millions de dollars.

Avons-nous des chiffres à ce sujet?

Je m'excuse, c'est 2,4 millions.

Mme Lynne Beairsto (directrice des programmes et services généraux, Île-du-Prince-Édouard, Agence de promotion économique du Canada atlantique): Nous avons approuvé jusqu'ici des projets d'une valeur de 2,4 millions de dollars. De plus, les demandes qui sont actuellement en cours d'examen totalisent 1,4 million. Il nous reste un peu moins d'un million de dollars pour les demandes sur lesquelles nous travaillerons.

L'hon. Lisa Raitt: Monsieur Dorsey, y a-t-il un décalage entre le moment où des décisions sont prises par l'APECA de l'Île-du-Prince-Édouard et celui où ces décisions sont approuvées au cabinet du ministre? N'oublions pas que le ministre est de Mississauga, en Ontario, et non de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick ou de Terre-Neuve-et-Labrador.

M. Patrick Dorsey: Les données ne permettent pas de le croire. Nous avons passé en revue les projets approuvés entre novembre 2015 et la fin d'août 2016. En moyenne, le délai est à peu près le même que pour les projets approuvés au cours des cinq années précédentes. Nous respectons nos normes de service à cet égard. Les projets sont transmis chaque semaine au cabinet du ministre et nous sont renvoyés d'une manière efficace.

L'hon. Lisa Raitt: Merci beaucoup.

Le président: Merci, madame Raitt.

Monsieur Caron.

[Français]

M. Guy Caron: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être parmi nous aujourd'hui. Je vais poursuivre à peu près dans la même veine de ce qui a été dit précédemment.

Je suis le porte-parole du NPD pour l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Lors des consultations que j'ai menées durant l'été au Canada atlantique, j'ai pu constater que les fonctionnaires étaient réellement préoccupés par l'impact qu'aura l'élimination des secrétaires d'État pour les agences, dont l'APECA.

L'APECA avait comme rôle de définir les besoins régionaux en matière de développement économique. Jusqu'à maintenant, il y avait une liste de besoins à l'échelle locale et on acheminait ces dossiers à un ministre à Ottawa. Or on craint qu'il y ait une inversion des rôles, à savoir que le ministre et Ottawa prennent les décisions et que l'Agence soit chargée de mettre en oeuvre les programmes conçus à Ottawa.

Pouvez-vous me confirmer que ce genre de préoccupations n'a pas été exprimée au sein de votre personnel?

[Traduction]

M. Patrick Dorsey: Personne ne m'a fait part de cette préoccupation. Je crois que l'APECA continue d'être la principale agence de développement économique du Canada atlantique.

À l'Île-du-Prince-Édouard, nous consacrons chaque année quelque 35 millions de dollars aux subventions et contributions accordées dans la province. L'Agence est donc un important moteur du développement économique

Nous donnons des conseils au ministre et lui demandons des directives au sujet des projets. Jusqu'ici, nous n'avons pas eu de difficultés par suite de différences entre les conseils que nous donnons et les directives que nous recevons.

[Français]

M. Guy Caron: D'accord.

Dans les plans et priorités pour l'APECA, si l'on compare les sommes attribuées cette année à celles qui seront allouées dans deux ans, on constate une diminution marquée. Il pourrait y avoir des changements entretemps, mais pour l'instant, c'est ce qui est prévu. Cette diminution est pratiquement de 10 %.

Si cette réduction de 10 % devait se concrétiser, pourriez-vous atteindre les objectifs que vous vous êtes fixés?

[Traduction]

M. Patrick Dorsey: D'après les Comptes publics, notre budget de subventions et contributions a augmenté par rapport à l'année dernière par suite de la décision prise dans le budget 2016 de doubler l'affectation attribuée au PIC 150. Nous continuons d'être bien financés.

• (1855)

M. Guy Caron: Le rapport sur les plans et les priorités de 2016-2017 prévoit une diminution d'environ 10 % du financement en 2018-2019.

M. Patrick Dorsey: C'est parce que le PIC 150 aura pris fin.

M. Guy Caron: Cela fait environ 8 millions de dollars. Toutefois, les principaux crédits prévus pour le développement des entreprises accusent aussi une réduction sensible.

M. Patrick Dorsey: C'est exact. Chaque année, nous avons au niveau régional un processus de planification opérationnelle destiné à définir les priorités afin de cibler les principaux investissements. Nous continuons d'être bien financés. En ce moment, nous ne craignons pas de manquer de fonds. Nous serons en mesure de nous acquitter du mandat que le gouvernement nous a confié dans les limites de notre enveloppe budgétaire.

M. Guy Caron: Nous avons abouti à la même conclusion que vous, à savoir que l'Île-du-Prince-Édouard est une province essentiellement rurale, de sorte que la diversification est plus difficile à réaliser que dans d'autres provinces. La plupart des investissements que j'ai vus depuis que je suis porte-parole du NPD se situent dans les domaines de la culture, du tourisme et de la pêche.

Vous avez donné quelques exemples d'innovation dans d'autres secteurs, comme l'aérospatiale. Pouvez-vous nous dire si vous avez établi des plans de diversification malgré les difficultés que cela comporte? Quelles sont les priorités de la diversification? Quels conseils avez-vous à donner au gouvernement à la veille de l'élaboration du budget? Bien sûr, nous en sommes maintenant au stade des consultations prébudgétaires.

M. Patrick Dorsey: La diversification économique est très importante. Elle va plus loin que la promotion de plus de secteurs dans une petite province. Il s'agit en effet de créer des capacités et d'ajouter de la valeur aux secteurs existants.

Prenons le cas du secteur des produits alimentaires. Nous en faisons continuellement davantage. C'est un secteur rural qui était basé, il y a 10, 15 ou 20 ans, sur la production primaire de denrées. Le président du Comité est bien renseigné à ce sujet. Aujourd'hui, nous avons évolué en faisant la transition vers le développement de produits. Maintenant, l'Île-du-Prince-Édouard emballe et exporte des denrées.

Le gouvernement nous a demandé de nous occuper en particulier de certains secteurs qui, à mon avis, auront un effet positif sur la croissance.

Le président: Je dois maintenant vous interrompre, Guy.

J'ai examiné les chiffres des 10 dernières années. Pour l'exercice 2005-2006, l'APECA avait reçu des crédits de 456 millions de

dollars et avait dépensé 427 millions. Son budget actuel est d'environ 298 millions. Ce n'est pas la part de l'Île-du-Prince-Édouard. C'est le budget total de l'APECA, qui est donc considérablement moindre. Nous avons posé cette question à quelques autres agences de développement régional: est-ce qu'il serait utile d'augmenter ces crédits? Nous envisageons de présenter des recommandations au ministre des Finances.

Deux questions se posent: serait-il avantageux d'augmenter les crédits? Nos agences de développement régional obtiennent-elles les résultats attendus?

J'ai posé plus tôt ces questions aux représentants du Nouveau-Brunswick. La situation de l'Île-du-Prince-Édouard est encore pire. L'APECA exerce ses activités depuis assez longtemps. Pourtant, la productivité à l'Île-du-Prince-Édouard est la plus faible du pays. La province n'arrive pas à garder les immigrants. Elle perd ses jeunes qui s'en vont ailleurs. Son secteur de la petite entreprise est l'un des plus faibles du pays au chapitre des exportations.

Vous avez parlé d'un certain nombre de bonnes choses dans votre exposé. Je suis tout à fait d'accord avec vous à leur égard mais, si nous n'améliorons pas la situation, nous allons continuer à traîner de l'arrière. Qu'est-ce que l'APECA ou le gouvernement fédéral doit faire pour obtenir les résultats dont nous avons besoin afin que nos enfants et petits-enfants reviennent dans le Canada atlantique et continuent à y travailler?

M. Patrick Dorsey: Il y a un certain nombre de choses à faire. Le gouvernement nous a demandé de réaliser un programme destiné à assurer une forte croissance, à encourager les entreprises pouvant avoir un important impact et à favoriser les investissements dans les technologies propres. Je crois que ces objectifs sont essentiels. J'ai mentionné quelques exemples qui contribuent à leur atteinte dans le contexte de l'Île-du-Prince-Édouard. Monsieur le président, je crois qu'il y a toujours quelque chose de plus à faire et que nous devons concentrer nos efforts sur les entreprises qui contribuent à l'accroissement de nos exportations.

Vous avez parfaitement raison. Les réalisations traditionnelles de l'Île-du-Prince-Édouard au chapitre des exportations n'ont pas été très bonnes depuis 2011. Les chiffres ont augmenté de 70 %. Les choses commencent à bouger. La recherche permet de croire que l'APECA a appuyé des entreprises qui ont réussi à améliorer leur situation après cinq ans plutôt que celles qui ne l'ont pas fait. Le problème est de trouver assez tôt les entreprises à aider et de mettre à leur disposition une trousse complète d'outils pouvant favoriser leur croissance.

Le ministre nous a demandé de participer à l'initiative de croissance accélérée. Je crois que cela aura des résultats positifs. Nous désignerons à cet effet sept sociétés de l'Île-du-Prince-Édouard. Un groupe multidimensionnel d'organismes fédéraux s'occupant de développement économique aidera ces entreprises et proposera des solutions favorisant leur croissance et leur prospérité économique future.

• (1900)

Le président: J'ai une dernière observation à formuler avant de céder la parole à Jen. Le premier ministre aime dire que nous pouvons toujours faire mieux. Notre comité souhaite lui montrer un moyen de faire mieux et d'obtenir de meilleurs résultats grâce aux agences de développement régional.

À vous, Jen.

Mme Jennifer O'Connell (Pickering—Uxbridge, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'ai posé cette question plus tôt, mais on m'a dit de m'adresser à vous pour parler du tourisme, du Partenariat du tourisme du Canada atlantique et de son extension.

Je crois savoir que le partenariat n'a été renouvelé que pour un an. Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet? Qu'est-ce que cela signifie? Est-ce que cela aura des effets négatifs?

Je n'ai pas toutes les statistiques de l'été dernier, mais, ayant de la famille à Terre-Neuve, par exemple, je sais que la saison touristique a été très bonne cette année. Les locaux ne pouvaient pas louer une voiture ou aller quelque part à cause de l'afflux des touristes. En supposant que l'Île-du-Prince-Édouard a aussi eu une bonne saison cet été, que pouvez-vous nous dire de l'entente et de ses répercussions?

M. Patrick Dorsey: Le Partenariat du tourisme du Canada atlantique a été renouvelé l'année dernière pour une période de trois ans. C'est une entente triennale de 20 millions de dollars financée à 50 % par l'APECA, à environ 30 % par les gouvernements provinciaux du Canada atlantique et à près de 20 % par l'industrie. Un comité de gestion comprenant des hauts fonctionnaires des gouvernements et des représentants des associations du secteur en assure la mise en oeuvre. À l'heure actuelle, les marchés qui nous intéressent sont les États américains du Nord-Est et du Centre atlantique ainsi que le Royaume-Uni.

Le partenariat a eu beaucoup de succès. Il existe depuis 1991 ou 1992 et a été constamment renouvelé par périodes de trois ans. Je crois qu'il représente une pratique exemplaire en matière de collaboration régionale en marketing. Nous essayons de mesurer nos résultats avec précision. La dernière évaluation du partenariat révèle qu'il assure un rendement de 15 à 1 sur chaque dollar investi dans ces marchés. Par conséquent, je crois qu'il a eu beaucoup de succès.

Quant à votre question sur le secteur touristique et son importance, j'aime à dire que le tourisme est deux fois plus important pour l'Île-du-Prince-Édouard que pour n'importe où ailleurs parce qu'il représente 6 % de notre PIB, à comparer à près de 3 % pour l'ensemble du Canada. C'est une industrie dynamique dans laquelle on trouve du nouveau et de la croissance.

D'après les premiers indices dont nous disposons, cette saison a été très bonne. Le trafic sur le pont de la Confédération avait augmenté de 12 % en juillet, par rapport à l'année dernière. Le trafic aérien était également en hausse de 16 %. Tout semble indiquer que les gens sont nombreux à venir et qu'ils ont tendance à rester plus longtemps. Je crois que le cours du dollar américain a eu des effets doublement positifs en encourageant les Canadiens à prendre des vacances dans le pays au lieu d'aller aux États-Unis et en encourageant les Américains à visiter l'Île-du-Prince-Édouard.

Mme Jennifer O'Connell: Concentrez-vous vos efforts sur les petites entreprises locales ou bien ciblez-vous aussi les investissements des grandes entreprises? Par exemple, je sais que, pour une province relativement peu peuplée, le maintien de la population active peut parfois être difficile, comme vous l'avez mentionné. Essayez-vous cependant d'attirer des entreprises extérieures et d'encourager l'exportation sans vous limiter à appuyer ceux qui sont déjà là?

• (1905)

M. Patrick Dorsey: Oui, nous le faisons. Bien entendu, nous collaborons avec les entreprises et les entrepreneurs établis pour les encourager à croître, à se développer et à créer de nouvelles entreprises. Nous avons avec la province une entente intitulée Investir dans l'Î.-P.-É. C'est un projet conjoint APECA-gouverne-

ment provincial dont le but est de faire de la prospection internationale en vue d'obtenir des investissements directs. Nous avons eu un certain succès, particulièrement dans les secteurs des technologies de l'information et des communications et des sciences biologiques. C'est donc un programme actif dont l'APECA continue à s'occuper de concert avec le gouvernement.

Mme Jennifer O'Connell: Avez-vous des statistiques sur son succès et sa longévité? Je suppose qu'une telle activité va de pair avec les efforts déployés, comme l'a dit le président, pour inciter ceux qui sont partis, et notamment les jeunes, à revenir et pour créer des emplois grâce à de nouveaux investissements. Il s'agit non seulement d'amener une société à s'établir dans la province, mais aussi de l'aider à se développer pour créer des emplois. Avez-vous des chiffres, des statistiques sur ce qui s'est passé jusqu'ici pour que nous puissions déterminer s'il y a eu une certaine croissance ou bien est-il trop tôt pour mesurer les effets d'ensemble?

M. Patrick Dorsey: D'un point de vue sectoriel, l'aérospatiale est un secteur qui n'existe à l'Île-du-Prince-Édouard que depuis le début des années 1990. Je crois qu'il compte actuellement 15 sociétés. Près de 900 personnes font directement partie de l'industrie et 500 autres se situent dans la chaîne d'approvisionnement. Le secteur des sciences biologiques était pratiquement inexistant avant 2005. Aujourd'hui, il compte 45 sociétés dont l'activité représente environ 3 % de notre PIB. Près de 1 200 personnes en font directement partie.

Le secteur des technologies de l'information et des communications comprend quelque 150 sociétés et 10 000 travailleurs à l'Île-du-Prince-Édouard. L'aspect intéressant de ces secteurs est qu'ils tendent à verser des salaires supérieurs à ceux des secteurs traditionnels. Je crois que ce facteur est très important pour maintenir la prospérité et, comme l'a dit le président, pour offrir des débouchés aux jeunes de la province.

Mme Jennifer O'Connell: Je vous remercie.

Le président: Je dois vous interrompre tous les deux.

Monsieur Abouttaif.

M. Ziad Abouttaif: Je vous remercie. Votre rapport semble très optimiste. J'espère que ce n'est pas à cause de la réduction d'ensemble de votre budget.

Je voudrais aborder quelques points. J'ai l'impression que l'Île-du-Prince-Édouard connaît depuis très longtemps les mêmes problèmes que le reste du Canada atlantique. Par exemple, quels progrès y a-t-il eu dans le domaine économique au cours des 10 dernières années?

M. Patrick Dorsey: Comme je l'ai déjà mentionné, il y a évidemment du travail à faire compte tenu des niveaux de chômage élevés qui existent dans certaines régions de la province et du Canada atlantique par rapport au reste du pays. Je crois que la diversification économique sera essentielle. Nous avons assisté ces dernières années à une hausse des niveaux de productivité et d'innovation dans les entreprises de l'Île-du-Prince-Édouard. Il y a encore du travail à faire à cet égard. J'ai mentionné la croissance des exportations, qui est vraiment très importante. Ces deux dernières années, la province se situait en tête du pays au chapitre de la croissance des exportations. Il faudrait que cette tendance se maintienne. Cela est important car, comme je l'ai dit, il reste toujours quelque chose d'autre à faire.

M. Ziad Aboultaif: Espérez-vous qu'un projet d'oléoduc joue un rôle clé dans l'évolution de la dynamique économique de votre région, et particulièrement dans l'Île-du-Prince-Édouard, en vous donnant la possibilité d'améliorer certains secteurs tandis que vous progressez dans d'autres?

M. Patrick Dorsey: Comme le témoin précédent, je crois que c'est une question délicate à coloration politique.

M. Ziad Aboultaif: Je vais passer à une autre question. Dans quels autres domaines pouvez-vous améliorer l'économie? Comment pouvez-vous chercher d'autres industries et d'autres secteurs d'affaires susceptibles de vous donner la stabilité dont vous avez besoin pour inciter les jeunes à rester dans la province, augmenter la productivité et assurer une vraie prospérité aux 146 000 habitants de l'Île-du-Prince-Édouard?

• (1910)

Le président: Monsieur Dorsey, en parlant de coloration politique, je dirais qu'à mon avis, Ziad ne vous demande pas de prendre position sur le projet Énergie Est, que j'appuie pleinement. Quoi qu'il en soit, dans quels domaines existerait-il des débouchés dans la province si ce projet était réalisé? Si vous répondez à cette question, vous n'aurez pas à prendre position pour ou contre le projet. Si l'oléoduc était construit, quels seraient les effets chez vous?

M. Patrick Dorsey: Je vais essayer de répondre. Je crois que la réalisation de tout grand projet offrirait aux entreprises de l'Île-du-Prince-Édouard ou du Canada atlantique la possibilité de participer à l'activité. Ainsi, l'initiative d'approvisionnement en construction navale réalisée au chantier naval de Halifax a donné à des entreprises de notre province l'occasion de faire des travaux pour le compte d'entrepreneurs principaux de ce projet.

L'activité économique et la réalisation de projets sont importantes.

Le président: Très bien. Ziad, vous avez le temps de poser une autre question.

M. Ziad Aboultaif: Dans la même veine, est-ce que vous manquez de débouchés ou bien n'êtes-vous pas assez compétitifs pour profiter des marchés qui existent?

M. Patrick Dorsey: Nous avons encore du travail à faire pour diversifier nos marchés. Plus de la moitié de nos exportations vont actuellement aux États-Unis. Lorsque l'économie va bien, c'est une bonne chose, mais nous avons remarqué qu'en cas de ralentissement économique, nous pouvons avoir des difficultés. Nous avons donc travaillé fort pour diversifier nos marchés, surtout dans le domaine des produits alimentaires. Nos PME s'efforcent de s'établir dans les marchés asiatiques.

Dans le domaine de la promotion du commerce, il serait important pour nous d'aller au-delà du travail ordinairement fait dans le cadre d'une mission commerciale traditionnelle. Nous devons faire davantage de travail préparatoire pour que nos entreprises soient prêtes à exporter. Nous devons mieux les renseigner sur les marchés et les occasions et mieux les préparer à affronter la concurrence. C'est là que nous avons concentré nos efforts.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Ouellette, vous avez cinq minutes.

M. Robert-Falcon Ouellette: Merci, monsieur le président.

Nous parlons de stratégie commerciale. Pouvez-vous nous décrire la stratégie commerciale de l'APECA? Quelle stratégie envisagez-vous à long terme?

M. Patrick Dorsey: J'ai parlé au départ de la façon dont nous voyons les choses à cet égard. Nous avons dans la province une

initiative intitulée Équipe Commerce Île-du-Prince-Édouard qui assure une gestion commune de nos efforts commerciaux. Chaque année, nous publions un calendrier après avoir procédé à d'importantes consultations avec l'industrie et les intervenants du monde commercial. Le calendrier indique les endroits où nous aimerions que des missions se rendent. En même temps, nous accueillons nous-mêmes de plus en plus de missions commerciales étrangères. Nous invitons des acheteurs à venir chez nous parce que nous avons remarqué que lorsqu'ils visitent la province et voient eux-mêmes la qualité de nos produits et nos installations de production, ils sont plus susceptibles d'acheter et de faire affaire avec nos PME. C'est une initiative très réussie de notre stratégie commerciale.

Je crois que la diversification des marchés jouera un rôle critique. Comme je l'ai dit, les États-Unis sont la destination d'une partie disproportionnée de nos exportations, et nous devons en faire plus pour diversifier. Je crois cependant qu'avec les secteurs, les technologies de l'information et des communications et les zones de services, nos clients cherchent et trouvent des débouchés ailleurs.

M. Robert-Falcon Ouellette: Aidez-vous aussi les PME en atténuant les risques qu'elles courent lorsqu'elles participent à des missions commerciales à l'étranger ou essaient de développer leurs activités?

M. Patrick Dorsey: Oui, nous les appuyons lorsqu'elles participent à des missions. De concert avec la province, nous organisons des missions dans des marchés particuliers. Nous fournissons des ressources sur le terrain pour aider les entreprises à trouver des acheteurs éventuels. Nous accordons un soutien général et une aide à la commercialisation. Nous n'offrons pas de ressources pour couvrir les frais de voyage, mais le gouvernement provincial accorde à l'occasion des subventions à cet égard.

M. Robert-Falcon Ouellette: Pouvez-vous nous donner un peu plus de détails à ce sujet? J'aimerais connaître le nombre total d'investissements effectués en 2016-2017 par l'APECA et l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec. Ainsi, vous disposez dans l'ensemble de 308 millions de dollars. De son côté, DEC Québec a reçu 303 millions. Toutefois, vous avez 590 employés et DEC en a 323. Je me demandais pourquoi il y a un tel écart. Offrez-vous des services complémentaires que les autres agences de développement ne fournissent pas?

• (1915)

M. Patrick Dorsey: Nous avons une gamme complète de services. Nous avons un portefeuille assez important de prêts, totalisant environ 350 millions de dollars. Il faut gérer ce portefeuille pendant un certain temps, ordinairement plus de 10 ans. Cela nécessite des ressources.

Nous avons également une grande gamme de services en matière d'innovation, de productivité, de promotion du commerce extérieur, de soutien des entreprises et de conseils directs. Nous mettons en oeuvre une importante série de programmes.

Nous représentons une région essentiellement rurale du pays dans quatre provinces distinctes. Nos employés travaillent sur place dans les collectivités pour s'entretenir avec les clients et veiller à ce que les projets soient élaborés et réalisés.

M. Robert-Falcon Ouellette: C'est quand même un grand nombre d'employés par rapport aux autres agences de développement.

M. Patrick Dorsey: Je crois que cette situation découle d'une politique axée sur le travail dans les collectivités. Le gouvernement a décidé, compte tenu des difficultés très particulières de certaines régions, de permettre aux agences de développement régional d'avoir des structures différentes et des niveaux différents de flexibilité.

M. Robert-Falcon Ouellette: J'ai une dernière question à poser. Je voudrais savoir si vous pouvez nous fournir — car j'ai posé beaucoup des mêmes questions à d'autres — les mêmes renseignements du côté autochtone.

Combien de sociétés autochtones avez-vous aidées ces dernières années? Combien d'emplois ont été créés? Combien d'entre eux existent encore aujourd'hui? Dans quels secteurs se trouvent-ils? Quels services offrez-vous aux sociétés autochtones qui exportent? Quels obstacles y a-t-il à l'investissement dans les communautés et les groupes autochtones?

Si vous pouvez transmettre ces renseignements plus tard au bureau de la greffière, je vous en serais reconnaissant.

M. Patrick Dorsey: Je n'ai pas tous les chiffres que vous avez demandés. Notre bureau est actuellement en train d'évaluer huit projets liés aux communautés autochtones.

M. Robert-Falcon Ouellette: En train d'évaluer?

M. Patrick Dorsey: Oui.

M. Robert-Falcon Ouellette: Des projets réels, et non des activités liées au 150e anniversaire?

M. Patrick Dorsey: Oui, des projets.

Le président: Voulez-vous que des renseignements soient transmis par écrit à ce sujet?

M. Robert-Falcon Ouellette: Oui, bien sûr.

Le président: Monsieur Dorsey, nous vous serions reconnaissants si vous pouviez transmettre des renseignements complémentaires par écrit à notre greffière.

Monsieur McColeman, vous avez cinq minutes.

M. Phil McColeman: Je remercie les témoins de leur présence. Pouvez-vous nous dire où en est le projet de câble électrique entre le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard?

M. Patrick Dorsey: La préparation des chantiers a commencé cet automne. Le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard ont déjà annoncé officiellement le financement de cette initiative. Les travaux se poursuivront.

M. Phil McColeman: Très bien. La date d'achèvement est-elle fixée?

M. Patrick Dorsey: Je crois que les travaux doivent être terminés dans deux ans, si tout se déroule selon les plans.

M. Phil McColeman: D'accord.

Le président: Cela ne relève cependant pas de l'APECA.

M. Patrick Dorsey: Non.

L'hon. Lisa Raitt: Mais c'est important.

Le président: Oui, c'est important.

M. Phil McColeman: Il est évident que c'est important pour l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard.

Je vais vous poser une question semblable à celle que j'ai posée aux autres. Elle ne concerne pas l'exploitation forestière.

J'aimerais savoir si, à votre connaissance, des sociétés de l'Île-du-Prince-Édouard comptaient parmi les fournisseurs des entreprises d'exploitation des sables bitumineux ou de toute autre activité liée à

la production de pétrole. Quels ont été les effets de la baisse des prix du pétrole sur ces sociétés?

M. Patrick Dorsey: Nous avons effectivement des entreprises dans cette situation à l'Île-du-Prince-Édouard, tant dans le secteur manufacturier que dans celui des services professionnels. Ainsi, MacDougall Steel Erectors Inc., de Borden-Carleton, a été fournisseur de l'industrie albertaine et a également offert des services professionnels. Un certain nombre d'entreprises de services professionnels, notamment en informatique, en comptabilité et dans d'autres disciplines, ont aussi travaillé dans ce domaine. Je n'ai pas entendu de commentaires provenant directement de ces sociétés au sujet des effets de la baisse des prix du pétrole, mais je dirais, à titre anecdotique, que ces effets n'ont sans doute pas été positifs.

M. Phil McColeman: Y a-t-il eu des pertes d'emplois?

M. Patrick Dorsey: Je ne peux nommer aucune société ou activité particulière qui ait été directement touchée.

M. Phil McColeman: Vous avez dit que les États-Unis constituent le plus grand marché d'exportation des produits de la province et que ce n'est pas une bonne chose. Il me semble qu'avec la baisse du dollar canadien par rapport au dollar américain, nos produits sont beaucoup plus compétitifs, ce qui aurait dû créer d'excellentes occasions d'augmenter nos exportations. Pouvez-vous nous dire pourquoi cette augmentation ne s'est pas produite?

M. Patrick Dorsey: Elle s'est produite.

M. Phil McColeman: Ah, oui?

M. Patrick Dorsey: Oui. Je m'excuse si je n'ai pas été clair. Je ne voulais pas laisser entendre que le marché américain n'était pas important. Il est très important et continuera de l'être. Comme je l'ai dit, plus de 50 % de nos produits vont aux États-Unis. En ce moment, le cours du dollar a des effets considérables sur le volume des exportations, de même que sur le tourisme.

Comme ces marchés atteignent la maturité, nous croyons que les agences de développement régional telles que l'APECA peuvent appuyer les sociétés qui souhaitent s'établir dans des marchés moins développés. Les sociétés qui ont depuis longtemps des activités aux États-Unis connaissent le marché et le comprennent bien. Je ne crois pas que nos ressources soient bien adaptées à leur situation. Nous nous occupons plutôt des entreprises qui ne sont pas établies sur ce marché ou qui cherchent des possibilités ailleurs.

• (1920)

M. Phil McColeman: Je vais prendre l'exemple d'une entreprise manufacturière de ma circonscription qui fabrique un produit particulier. Si cette entreprise décide de lancer une nouvelle gamme de produits afin de développer ses ventes et d'étendre ses opérations, est-ce que l'APECA est en mesure de l'aider?

M. Patrick Dorsey: Absolument. C'est l'objectif de notre Programme de développement des entreprises.

M. Phil McColeman: Comme notre président l'a dit, il y a eu, dans beaucoup d'autres régions des Maritimes, une forte migration de la main-d'oeuvre, surtout à destination de l'Ouest, à cause de l'activité des dernières années dans les sables bitumineux. Ayant passé un certain temps dans les Maritimes, j'ai constaté, de façon anecdotique, que ces migrants qui n'ont plus de travail dans l'Ouest sont en train de revenir. Cela s'est-il produit à l'Île-du-Prince-Édouard?

M. Patrick Dorsey: Je dirais, de façon anecdotique, que cela se produit effectivement. Il y a des cas, particulièrement dans les métiers où il y avait une forte demande de travailleurs qualifiés dans l'Île-du-Prince-Édouard, où la situation s'améliore dans une certaine mesure. La province connaît encore des difficultés à cause de cette migration des travailleurs, et surtout des jeunes diplômés qui vont chercher du travail dans l'Ouest ou en Ontario.

À 3,5 %, notre croissance démographique est la plus forte de la région, mais elle est directement attribuable à l'arrivée d'immigrants de l'étranger.

Le président: Je dois maintenant vous interrompre.

À vous, monsieur Sorbara.

M. Francesco Sorbara: Merci, messieurs et mesdames, de votre présence au Comité ce soir. J'ai entendu parler de l'Île-du-Prince-Édouard pour la dernière fois lors de la visite à Toronto de l'ancien premier ministre provincial Robert Ghiz, qui était venu faire le point sur la performance économique de la province. Je suis donc heureux d'avoir encore une fois l'occasion de me renseigner davantage sur l'Île-du-Prince-Édouard.

Vous avez parlé d'un portefeuille de prêts de 350 millions de dollars. Pouvez-vous nous parler du rendement de ce portefeuille et de vos investissements?

M. Patrick Dorsey: La nature de notre travail est telle que nous prenons des risques que les autres prêteurs ne sont pas disposés à prendre. Nous avons donc un certain nombre de faillites d'entreprises. Chaque année, 4 à 5 % de nos débiteurs sont insolvables. Relativement parlant, ce niveau de risque demeure gérable.

Les paramètres de nos programmes et la compétence de nos chargés de compte permettent de surveiller de près les projets, non seulement jusqu'à leur achèvement, mais jusqu'au plein remboursement du prêt. Nous avons une équipe qui se consacre à ce travail.

M. Francesco Sorbara: J'ai deux questions distinctes à poser.

Premièrement, dans quelle mesure des organismes tels que la BDC ou EDC collaborent-ils avec votre organisation dans l'Île-du-Prince-Édouard? J'avais l'intention de poser la même question aux représentants du Québec qui ont témoigné avant vous.

Deuxièmement, compte tenu de l'importance du tourisme pour votre province et du pourcentage du PIB qu'il représente, comment faites-vous pour régler les problèmes de main-d'oeuvre? De toute évidence, la plupart des secteurs de l'Île-du-Prince-Édouard sont saisonniers, qu'il s'agisse du homard, des moules ou du tourisme. C'est particulièrement le cas dans le domaine touristique. Que faites-vous pour affronter ces problèmes?

M. Patrick Dorsey: Pour répondre à votre première question, je dirais que la BDC et EDC ont des activités dans notre province. EDC n'a pas encore un bureau chez nous, mais la BDC a une présence sur place. Les deux organismes travaillent avec les entreprises de l'Île-du-Prince-Édouard, et nous collaborons en permanence avec eux.

Je crois que l'initiative de croissance accélérée que le ministre Bains a annoncée nous incitera à collaborer plus étroitement à la réalisation de projets. À mon avis, ce sera un développement très positif.

En ce qui concerne la main-d'oeuvre du secteur touristique, vous avez bien raison, c'est un problème. Malheureusement, la haute saison du tourisme coïncide avec le moment où les agriculteurs et les

usines de poisson ont le plus besoin de travailleurs. Il peut donc y avoir des pénuries de main-d'oeuvre.

Nous collaborons avec l'Association de l'industrie touristique dans le cadre de programmes de développement du marché du travail. Je crois qu'il sera de plus en plus important d'augmenter la rentabilité des entreprises pour les inciter à verser des salaires plus élevés, de façon à prolonger la saison et les périodes d'emploi des travailleurs. Il y a cependant d'importantes difficultés dans ce secteur, de même que dans les autres secteurs primaires que j'ai mentionnés.

• (1925)

M. Francesco Sorbara: Je vous remercie de vos réponses.

Merci, monsieur le président.

Le président: J'ai une autre question. Je veux revenir à la question de la productivité. Voici ma question. Qu'est-ce qui empêche l'APECA de s'attaquer au problème de la productivité et de faire des efforts pour l'augmenter? Est-ce une question de formation, de programmes? Quels sont les obstacles? Si nous continuons à traîner de l'arrière en matière de productivité, les choses iront en empirant. Nous devons donc régler le problème. Si vous avez besoin d'un plus grand nombre de programmes d'aide fédéraux, n'hésitez pas à le dire. C'est ce que nous allons certainement recommander dans certains domaines. L'APECA a-t-elle prévu une stratégie pour l'Île-du-Prince-Édouard, au moins pour s'attaquer au grave problème de la productivité? Si oui, qu'avez-vous l'intention de faire?

M. Patrick Dorsey: Nous avons déjà pris des mesures. Le gouvernement provincial est un bon partenaire à cet égard, monsieur le président. Depuis 2011, nous avons triplé nos investissements dans ce domaine parce qu'il s'agit pour nous d'une grande priorité.

En toute franchise, le problème est attribuable, du moins en partie, à la façon d'agir de certaines PME. Il y a des chefs d'entreprise qui sont beaucoup trop absorbés par les activités quotidiennes. Nous avons essayé de les aider pour qu'ils puissent prendre un peu de recul, analyser leur façon de gérer l'entreprise et adapter leurs processus afin de les rendre plus productifs. Toutefois, ces efforts prennent du temps et nécessitent des investissements.

Le problème particulier de l'Île-du-Prince-Édouard et de certaines autres régions du Canada atlantique réside dans le fait que les industries primaires — transformation du poisson, agriculture et agroalimentaire — ne se sont pas encore libérées de leur dépendance des matières premières ou l'ont fait il y a déjà un certain temps. Leurs installations ont donc besoin d'être réoutillées. Nous avons fait un certain travail à cet égard et avons investi dans quelques projets. Le gouvernement provincial l'a également fait. Là où nous avons pu intervenir, des progrès sensibles ont été réalisés. Nous pouvons toujours en faire davantage. Nous essayons d'encourager les entreprises qui en ont besoin.

Le président: D'accord. Avez-vous financièrement contribué au Festival international des mollusques et crustacés?

M. Patrick Dorsey: Oui, nous l'avons fait.

Le président: Très bien. Je voudrais simplement informer le Comité que l'Île-du-Prince-Édouard détient maintenant le record du plus long roulé au homard de la planète. Je ne sais cependant pas si cela est attribuable ou non aux investissements de l'APECA.

Cela étant dit, je vous remercie, monsieur Dorsey et madame Bearsto.

La séance est levée. Nous reprendrons demain à 15 h 30.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>